



Programme africain d'appui au genre, aux changements climatiques et à l'agriculture (GCCASP)

**Un programme de l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD en collaboration
avec le gouvernement du Niger**

Avec le soutien du gouvernement norvégien

Septembre 2012, Niamey, Niger

Table des Matières

Sigles et Abréviations	i
Résumé	ii
1. Introduction.....	1
2. Contexte et Méthodologie de l'Etude	2
2.1. Contexte National duNiger.....	2
2.1.1. Performance Economique.....	2
2.1.2. Pauvreté	2
2.1.3. Insécurité alimentaire	2
2.2. Méthodologie de Travail	3
3. Résultats des consultations nationales	4
3.1. Résultats des consultations avec les acteurs institutionnels	4
3.2. Résultats de l'Enquête.....	5
Accès aux services	5
Prestataires de services.....	6
3.2.3. Profil d'accès et de contrôle des ressources productives	7
Equité dans l'accès et le contrôle des ressources	8
3.2.5. Distribution des tâches agricoles	8
3.2.5. Perception des changements climatiques et leurs impacts.....	9
3.2.7. Frequence et gravité des effets extremes des changements climatiques et leurs impacts .	9
3.2.9. Activités de protection de l'environnement	10
4. Changements climatiques au Niger: Situations actuelles et projetées	10
4.1. Situation actuelle.....	10
4.2. Projections climatiques pour le Niger	10
5. Changements climatiques constatés et les stratégies d'adaptation des productrices au Niger.....	11
5.1. Genre, changements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes	11
5.2. Genre, changements climatiques et ressources en eau	13
5.3. Genre, changements climatiques et énergie	13
5.4. Genre, changements climatiques et santé du genre	14
5.5. Genre, changements climatiques, l'agriculture et la sécurité alimentaire	15
5.6. Les stratégies d'adaptation des agriculteurs aux changements climatiques.....	16
5.6.1. Pratiques d'adaptation	16
5.6.2. Les initiatives actuelles relatives à l'égalité, aux changements climatiques et à l'autonomisation des femmes.....	18
6. Genre, changements climatiques et agriculture: les réponses politiques et institutionnelles au Niger	21
6.1. Réponses politiques	21
6.1.1. La Stratégie de développement rural et le Plan national d'investissement agricole.....	21
6.1.2. L' Initiative3N.....	22
6.1.3. La Politique Nationale du Genre (PNG).....	23
6.1.4 Le Plan national pour l'environnement et le développement durable	24
6.1.5. Programme National d'Adaptation (PANA).....	25
6.1.6. Le Plan de développement économique et social 2012-2015	26
6.1.7. Le projet de la Stratégie pour le développement durable de l'élevage	26

6.2. Contexte institutionnel: le mécanisme national du genre	27
6.2.1 La Direction générale de la promotion de la femme	27
6.2.2. Unités genre au sein des Ministères Techniques	28
6.2.3 Le Conseil national de l'environnement pour le développement durable	28
6.2.4 Les mécanismes institutionnels complémentaires	29
7. Contraintes et obstacles à l'adaptation effective des producteurs aux changements climatiques au Niger	29
7.1. Les contraintes politiques, institutionnelles et juridiques	30
7.2. Les contraintes économiques	30
7.3. Les barrières sociales et culturelles.....	31
8. L'investissement prioritaire doit améliorer la résilience et la capacité d'adaptation aux changements climatiques des agriculteurs au Niger	32
9. Conclusions.....	35
Références.....	36
Annexes	

Sigles et Abréviations

AGR:	Activités génératrices de revenus
PDDAA:	Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique
CCIAN:	Chambre de commerce, de l'industrie et de l'Artisanat du Niger
CCNUCC:	Convention-Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques
CNEDD:	Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable
CONGAFEN:	Coordination des Organisations Non-Gouvernementales et Associations Féminines Nigériennes
ECOWAP:	Politique Communautaire Agricole de la CEDEAO
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
ENBC:	Enquête Nationale sur les Ménages
FAO:	Organisation de l'Alimentation et de l'Agriculture
FCMN Niyya:	Fédération Nigérienne des Maraîchers
GDP:	Produit Intérieur Brut
i3N:	Initiative Nigériens nourrissent Nigériens
PMA:	Pays Moins Avancés
INS:	Institut National des Statistiques
IPH:	Indice de la Pauvreté Humaine
MPF/PE:	Ministre de la Population, des Femmes et la Promotion de l'Enfance
NEPAD:	Nouveau Partenariat Economique pour le Développement de l'Afrique
OMD:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG:	Organisation Non Gouvernementale
PAA:	Programme Africain d'Adaptation
PAC/RC:	Programme d'Adaptation/Résilience Climatique
PANA-Résilience:	Programme National d'Adaptions et de Résilience du Secteur Agricole aux Changements Climatiques
PASR:	Programme d'Appui au Secteur Agricole
PNEDD:	Plan National de l'Environnement et de Développement Durable
PNG:	Politique Nationale du Genre
PNIA:	Plan National d'Investissement Agricole
PRSSA:	Programme de Renforcement des Services de Soutien à l'Agriculture
PTF:	Partenaires Techniques et Financiers
RECA:	Réseau des Chambres Agricoles du Niger
RGAC:	Recensement Général d'Agriculture et du Bétail
RGP/H:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SDR:	Stratégie de Développement Rural
DSRP:	Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
SNIS:	Système National d'Information sur la Santé
SRP:	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
UNDP:	Programme des Nations Unies pour le Développement
UNICEF:	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

Résumé

Au Niger, l'agriculture reste l'activité socio-économique principale, car elle occupe 80% de la population active et contribue à 42,8% au PIB. Cette population agricole est constituée pour près de la moitié de femmes trouvées dans la plupart des activités. En plus de la participation des femmes dans l'agriculture de subsistance, elles prennent également soin des petits ruminants, de la volaille, de la commercialisation des produits agricoles et de sous-produits d'élevage. Cependant, les activités agricoles des femmes sont fortement influencées par de nombreux obstacles; le plus important est la charge de travail excessive et les contraintes sociales qui conduisent à la discrimination fondée sur le sexe. En plus de ces contraintes, nous avons constaté, depuis un certain temps, les effets négatifs des changements climatiques qui affectent de manière disproportionnée les femmes et les filles ainsi que les agriculteurs en matière de sécurité alimentaire, de santé et de bien-être.

L'analyse montre qu'en causant des dommages considérables aux ressources naturelles, les changements climatiques alourdissent les tâches ménagères des femmes qui sont en première ligne de la recherche de moyens de survie tels que les sources d'eau et d'énergie. Conscients de ces menaces, les femmes productrices nigériennes s'engagent massivement dans diverses activités de protection et de gestion de l'environnement, mais n'ont pas réussi à inverser les tendances observées depuis l'accélération des changements climatiques. Afin de renforcer la capacité des femmes à sortir de la pauvreté et de la vulnérabilité extrême causée par les impacts des changements climatiques, les acteurs étatiques, les bailleurs de fonds, les ONG et les associations professionnelles ont investi dans diverses initiatives visant à garantir la pleine participation des femmes à la croissance et au développement.

Au niveau des bailleurs de fonds impliqués aux côtés du gouvernement, de nombreux projets et programmes sont mis en œuvre avec une grande sensibilité au genre et aux changements climatiques. Quant au gouvernement, le désir de créer un environnement propice à la participation des femmes dans le processus de développement a abouti à l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre des documents de politique et stratégies nationales et sectorielles comme la i3N, la Politique nationale du genre, le Programme National Investissement Agricole (PNIA), le PNEDD, NAPA etc... Dans le même ordre d'idées, une réforme du cadre institutionnel a été initiée et menée à la création d'un Ministère de l'autonomisation des femmes. Des unités de genre ont été créées dans différents ministères dans le but d'assurer l'intégration du genre dans les politiques de développement.

Cependant, malgré ces efforts, les défis restent nombreux. Les défis les plus importants sont les défis à l'amélioration des politiques de développement rural, les défis économiques tels que le manque d'accès aux ressources pour les femmes, les défis culturels et les défis religieux fermement opposés aux transformations sociétales nécessaires à la véritable intégration de la femme nigérienne dans l'économie moderne.

C'est pourquoi, l'Agence du NEPAD, a lancé ce programme afin d'aider à consolider les acquis des initiatives passées et en cours. Le programme s'articule autour de quatre composantes étroitement liées: (i) Allègement des tâches pour des femmes rurales productrices (II) Utilisation de renforcement des capacités et développement institutionnel,

(iii) Amélioration de l'accès des femmes rurales productrices aux ressources productives telles que la terre, le crédit, l'eau, l'équipement, les intrants, (iv) Renforcement de la participation des productrices à la gestion des ressources naturelles. Au cours des deux dernières composantes, des options d'adaptation parmi les plus viables seront conçues pour renforcer la résilience des femmes aux changements climatiques. La mise en œuvre du programme sera fondé sur les principes de synergie avec d'autres acteurs, l'appropriation par les acteurs nationaux et le principe de l'alignement des cadres nationaux de référence que sont I3N, PNG, et PANA.

1. Introduction

L'agriculture joue un rôle important dans la vie socio-économique des pays africains. Au Niger, elle occupe 80% de la population active et contribue à près de 42,8% au PIB. Près de la moitié de la population agricole est composée de femmes impliquées dans la plupart des activités agricoles. En effet, en dehors de leur participation à l'agriculture de subsistance, les femmes prennent soin des petits ruminants, de la volaille et la commercialisation des produits agricoles et des sous-produits d'élevage.

Cependant, cette importante contribution des femmes pourrait être gravement compromise par la combinaison de facteurs défavorables si des mesures appropriées ne sont pas prises. En effet, déjà affaibli par des inégalités flagrantes en termes d'accès et de contrôle sur les ressources productives et face à une lourde charge de travail, les petites productrices font maintenant face aux impacts négatifs des changements climatiques. Par conséquent, il est urgent d'accorder plus d'attention aux risques posés par les impacts des changements climatiques dans l'agriculture et leurs effets sur les groupes les plus vulnérables que sont les petites productrices.

C'est avec la prise de conscience de la nécessité d'apporter des réponses adéquates à la menace des changements climatiques pour les productrices que l'Agence du NEPAD a lancé avec le soutien de la Coopération Norvégienne, le programme "Genre, Changements climatiques et agriculture" à l'appui des mesures adoptées par le gouvernement pour améliorer le cadre politique et institutionnel dans le domaine. La vision de ce programme est de promouvoir la résilience de l'agriculture aux changements climatiques à travers l'autonomisation des petites productrices. Les objectifs spécifiques du programme sont les suivants: i) renforcer et harmoniser le cadre institutionnel et politique pour relever les défis liés aux impacts des changements climatiques sur les productrices, ii) renforcer les capacités locales en facilitant la formation, le partage et l'accès à l'information et connaissances, iii) améliorer l'accessibilité des petites productrices à la terre, aux intrants, au crédit et à la technologie, et iv) le renforcement de la participation des femmes aux processus nationaux et régionaux de la prise de décision économique, sociale et politique locale.

Le programme veillera à ce que tous les investissements agricoles, y compris les plans nationaux d'investissement agricoles (PNIA/PDDAA) conçus ou en cours d'élaboration par les pays comprennent des investissements spécifiques aux femmes et améliorer leurs statuts dans l'agriculture. Grâce à ce programme de soutien, des actions spécifiques pour les femmes et les organisations de femmes seront identifiés et mis en œuvre. Le programme appuiera également la mise à niveau de l'égalité et de l'agriculture respectueuse de l'environnement. La conception de ce programme a été confiée à la firme GeoSAS avec l'appui de consultants locaux qui a lancé une série d'études de cas dans cinq pays pilotes, à savoir le Cameroun, l'Ethiopie, le Malawi, le Niger et le Rwanda.

L'étude, par le biais des consultations nationales, vise à identifier de manière consensuelle les actions les plus urgentes et les plus appropriées pour renforcer la résilience et l'autonomisation des femmes rurales dans le contexte de la variabilité et des changements climatiques. C'est dans ce contexte que le présent travail a été confié à une équipe de consultants nationaux. Ce rapport a été préparé sur la base des résultats de consultations nationales et comprend neuf parties: (1) l'introduction, (2) contexte et méthodologie, (3) les principaux résultats de la consultation nationale, (4) le genre et les changements climatiques au Niger, (5) le sexe, les impacts expérimentés des changements climatiques, (4) les résultats des consultations nationales, (5) les réponses politiques et institutionnelles (6) genre et changements climatiques - réponses politiques et les institutionnelles, (7) les contraintes et obstacles à une adaptation efficace des agriculteurs

aux changements climatiques, (8) les besoins en investissements prioritaire en vue d'améliorer la résilience et l'adaptabilité aux changements climatiques, et (9) conclusions et recommandations.

2. Contexte et Méthodologie de l'Etude

2.1. Contexte National du Niger

Le Niger a une superficie de 1.267.000 km². Il partage des frontières avec l'Algérie au Nord, la Libye et le Tchad à l'Est, le Nigeria et le Bénin au sud et à l'Ouest par le Burkina Faso et le Mali. Il est un pays enclavé qui est à 700 km de la côte.

2.1.1. Performance Economique

Après plusieurs années de turbulences liées à l'instabilité politique et sociale, l'économie nigérienne a commencé une phase de croissance qui couvrait la période 2000-2010. Pendant cette période, le taux moyen de croissance de l'économie nigérienne s'élève à près de 3,8% du PIB (Ministère de la planification, 2011). Le principal moteur de cette croissance est le secteur agricole qui est malheureusement souvent frappé par la sécheresse avec des conséquences telles que la diminution de la production. Entre 2000 et 2010, la part relative de l'agriculture dans le PIB s'élevait à 42,2% dépassant la contribution du secteur tertiaire, qui se situait à 40%. La part du secteur agricole se répartit comme suit: 25% pour le sous-secteur de l'agriculture, 12% pour l'élevage et environ 4,5% pour la sylviculture et de la pêche.

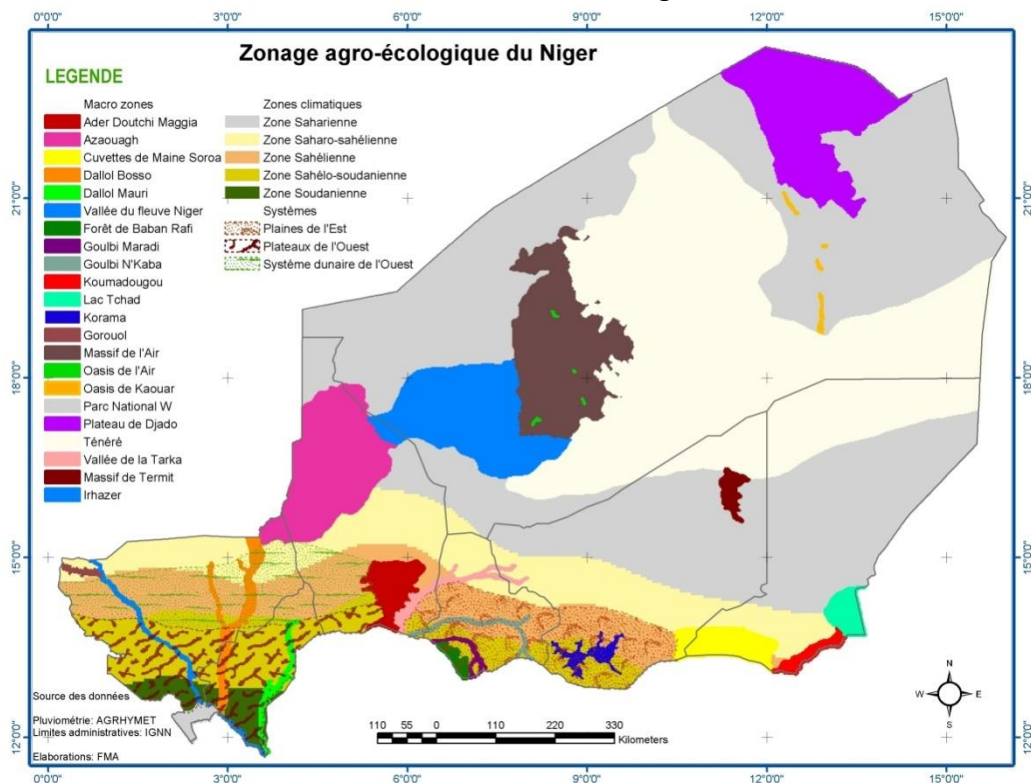
2.1.2. Pauvreté

Le Niger est un des pays les moins avancés (PMA). Classé 177^{ème} sur 178 pays selon le rapport du PNUD sur le développement, la pauvreté est endémique. L'indice de pauvreté humaine (IPH) est de 64,4% (PNUD, 2005). L'évaluation réalisée dans le cadre de la préparation de la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) révèle que les deux tiers des populations du Niger vivent en dessous du seuil de pauvreté. Un tiers de la population du Niger est extrêmement pauvre. Le même rapport indique que les populations rurales souffrent les pires effets de la pauvreté. En fait, 90% des pauvres vivent dans les zones rurales du Niger. La désagrégation de la pauvreté par sexe montre que les femmes sont plus vulnérables à la pauvreté que les hommes parce que trois personnes sur quatre sont des femmes pauvres. Des familles avec des femmes chefs de ménage sont les plus vulnérables. Cependant, en fonction du profil de la pauvreté élaboré par l'Institut National de la Statistique (INS) après l'utilisation de données provenant de diverses enquêtes sur les conditions de vie des ménages, le niveau de pauvreté a diminué de 63% en 1990 à 62,1% en 2005 et 59,5% en 2008 (ENBC, 2008).

2.1.3. Insécurité alimentaire

Le Niger est un pays où le risque d'insécurité alimentaire est très fort. Au cours des 40 dernières années, le pays a connu plusieurs épisodes de famine. Les plus graves sont ceux de 1973-1974, 1983-1984, 2005 et 2011. La récurrence de l'insécurité alimentaire dans le pays est due à une très forte dépendance de l'agriculture en hiver dans le pays où les sécheresses sont fréquentes. L'analyse des données disponibles montre que le Niger est à risque d'être confronté à la sécheresse tous les trois ans avec des pénuries de céréales graves et nombreuses conséquences sur la situation alimentaire et nutritionnelle. Ainsi, selon les résultats de l'enquête conjointe de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages réalisée en Novembre 2011, près de 9% des Nigériens sont gravement exposés à l'insécurité alimentaire. La même évaluation indique que 26,4% des personnes sont en insécurité alimentaire modérée. Au total, pour la campagne

2011/2012, près de 5.458.871 personnes sont en situation d'insécurité alimentaire au Niger. Il convient également de noter que 3.622.956 personnes soit 23,1% sont à risque. Cette situation est le résultat d'une mauvaise récolte à la fin de 2011. L'extrême pauvreté que les gens vivent exacerbe la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages.



Carte des zones agro-climatiques du Niger

2.2. Méthodologie de Travail

Cette consultation a été réalisée en trois étapes: une revue documentaire, des entretiens avec les acteurs, une mini-enquête ainsi que l'organisation et la tenue d'un atelier national. La revue documentaire a examiné les documents de politiques et stratégies nationales en rapport avec les préoccupations des productrices à faire face aux changements climatiques. La deuxième étape a été réalisée au moyen d'entrevues (basées sur un guide d'entretien, voir l'Annexe 2) menées avec les différentes catégories d'acteurs, y compris les acteurs institutionnels qui comprennent les ministères (agriculture, population et promotion de la Femme, de l'eau et de l'environnement, du bétail) des structures spécialisées de l'Etat (Haut-Commissariat à l'IN), les partenaires techniques et financiers, les ONG, les organisations de femmes, les organisations de producteurs et les groupements de productrices agricoles. La liste complète des personnes interrogées figure à l'Annexe 3.

En plus des entrevues une enquête a été menée auprès de 600 petits producteurs ruraux dans les régions comme suit:

- Région de Tillabéry: 45 personnes provenant de cinq villages
- Région de Niamey: 240 personnes de trois villages péri-urbains
- Région de Dosso: 90 personnes dans cinq villages
- Région de Tahoua: 45 personnes
- Région de Maradi: 240 personnes de six villages

Le choix de ces sites ont été faits pour couvrir les principales régions de l'ouest, du sud et le centre du pays qui concentre une grande partie de l'évolution socio-économique des zones agricoles du pays en termes de production agricole. Un questionnaire a été élaboré à cette fin (Voir Annexe 1). Dans chaque village, l'équilibre entre les sexes a été pris en considération. Toutefois, pour des raisons socio-culturelles qui ne facilitent pas le contact avec les femmes, le strict respect de la règle de la parité n'était pas toujours possible.

Un atelier national a été organisé pour présenter et discuter les résultats de ce processus afin d'identifier les domaines d'actions futures. L'atelier de consultation nationale sur le genre, les changements climatiques et le Programme d'appui à l'agriculture, qui s'est tenu les 6 et 7 Août 2012 au Palais des Congrès de Niamey a été organisé par le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) en partenariat avec la "Foundation Guri, Better Life". La limite de cette étude est que ce n'était pas possible qu'elle couvre un plus grand nombre de personnes et atteigne toutes les régions du pays afin de souligner les situations régionales spécifiques. En effet, si l'ensemble du Niger se présente comme vulnérable aux changements climatiques, il existe des spécificités liées aux caractéristiques agro-climatiques de chaque région.

3. Résultats des consultations nationales

3.1. Résultats des consultations avec les acteurs institutionnels

En général, les diverses ONG et associations, ainsi que les partenaires techniques et financiers rencontrés au cours de cette étude indiquent les acteurs qui interviennent en faveur des femmes à travers des mécanismes institutionnels présentés dans la section 6 du présent rapport. Ces acteurs demandent souvent le respect de l'égalité des sexes et la protection de l'environnement en tant que principes cardinaux de l'intervention. Pour toutes les organisations contactées, et avec un plan d'action, nous avons des détails des activités spécifiques pour les femmes rurales dans le contexte de l'amélioration de la résilience aux changements climatiques récents.

Dans certains cas, tels que le Projet des Intrants Agricoles financé par un consortium de bailleurs de fonds, le projet a été révisé à la demande des bailleurs de fonds pour intégrer le genre dans ses activités. En ce qui concerne le PASR financé par le Danemark, un quota de 30% du financement des activités de production est dédié aux femmes. À ce programme, la participation des femmes est particulièrement forte dans les secteurs tels que le lait, le poisson, la viande, le niébé, l'ail, ou la collecte de produits forestiers. En outre, de nombreux donateurs financent actuellement des initiatives visant exclusivement ou principalement vers les femmes rurales, telles que le Projet d'autonomisation des femmes de la Coopération italienne, le Projet d'amélioration du revenu monétaire des femmes par la coopération belge. D'autres initiatives identifiées ont été présentées dans la section «Les initiatives en cours (voir la section 5.6.2 du présent rapport).

Au niveau des ONG, les structures impliquées sont décisives entre autres CARE International, la SNV, Vie Kandé Nibaira ou CONGAFEN et Kassai. L'ONG CARE International au Niger met actuellement en œuvre plusieurs initiatives telles que l'Initiative Femmes et Terroirs dont l'objectif principal est d'assurer l'accès des femmes à la terre. CARE met également en œuvre le projet "Adaptation par apprentissage" commun aux quatre autres pays selon une démarche de recherche-action qui permet d'identifier et de mettre en œuvre les meilleures pratiques pour l'adaptation aux changements climatiques. CARE a également développé un programme d'accès aux services financiers pour les femmes appelé "Mata Masu Dubara" basé sur un système de collecte et de mise en commun des fonds des membres communément appelé «tontine».

La CONGAFEN qui rassemble 55 structures des femmes fournit dans son plan d'action 2012-2014, un programme de sensibilisation sur le charbon domestique et le gaz, l'incitation de l'Etat à inclure l'éducation environnementale dans les programmes scolaires, la circulation des matières premières pour soutenir la préservation de l'environnement. La Fédération des coopératives maraîchères (FCMN Niyya) est une organisation faîtière qui compte 134 organisations membres. Sur les 26,278 chefs d'exploitations familiales, 10,793 membres sont des femmes. Son objectif global est de contribuer à améliorer les conditions de vie des légumes par le renforcement des capacités et d'assurer un numérateur de prix. Cependant, la présence massive des femmes en tant que membres contraste fortement avec leur sous-représentation dans les instances dirigeantes. C'est pourquoi la Fédération envisage la mise en œuvre d'une stratégie visant à assurer i) la prise de conscience de la perspective de genre dans toutes les activités, (ii) la formation des femmes dans l'entrepreneuriat rural et dans la vie communautaire, l'éducation des membres sur les questions de VIH/IST.

Au Réseau des chambres d'agriculture (RECA) qui est une structure d'envergure nationale, les activités spécifiques pour les femmes productrices sont: l'assistance technique, les services de vulgarisation, de formation/d'information/de sensibilisation et la diffusion de nouvelles technologies afin d'aider les pauvres et les jeunes agriculteurs à s'adapter aux changements climatiques et à la sécurité alimentaire. Le RECA facilite un meilleur accès à des prêts à faible intérêt, l'accès à l'éducation, l'appui technique et le renforcement des capacités, l'accès à l'eau et le contrôle des ressources de la terre, la technologie agricole, des intrants agricoles et de l'élevage.

3.2. Résultats de l'Enquête

Les objectifs de l'enquête étaient de comprendre les aspects de l'accès aux services et aux ressources productives ainsi que les contraintes, le rôle des femmes dans les activités agricoles, la participation des femmes aux processus de prise de décision, la perception des événements climatiques et de leurs impacts, les stratégies et les besoins d'adaptation prioritaires. L'analyse des résultats de l'enquête a révélé les résultats suivants:

Accès aux services

Les principaux services que nous rencontrons sont généralement des services de formation, les services de vulgarisation/d'information/de communication, les services de vulgarisation ou de diffusion de la technologie et de l'alphabétisation. Au niveau des avantages en nature, les bénéficiaires reçoivent l'équipement essentiel, des intrants et de la production. Les personnes qui n'ont pas accès aux services représentent 10% de la population touchée par l'enquête. Les services d'alphabétisation sont les plus inaccessibles (86% des personnes n'ont pas accès) et des services de crédit rural pour lesquelles quatre personnes sur cinq n'ont pas accès. En revanche, la formation et l'information sont largement fournies et plus de deux personnes sur trois disent qu'elles y ont accès. L'accès général aux services est assuré par l'État et les projets/programmes. Toutefois, le dispositif d'encadrement a diminué au fil des ans, depuis la disparition du PRSSA qui a initié une expérience réussie de services de vulgarisation par la formation et des visites.

ENCADRE 1: Le dispositif du genre dans la vulgarisation du PRSAA

Le programme de renforcement des services et d'appui à l'agriculture (PRSAA) par la formation et visites (financé par la Banque Mondiale) créé en 1997, une extension pour accroître la participation des femmes dans le travail de vulgarisation. Au démarrage, le système ne comprenait que 22 agents de vulgarisation femmes (AVB) contre 245 hommes (pas de femmes nommées à un poste de direction) et 84% des groupes de contact sont composées d'hommes, 6% de femmes et 10% mixte. À la fin du projet en 1998, le programme a été structuré du niveau national au niveau régional et départemental avec 38 femmes AVB et 25% des groupes de contact femelle (plus du triple) et des groupes de femmes se sont multipliés. Presque toutes les femmes (moyennes) des travailleurs dans l'agriculture, l'élevage et l'environnement ont été intégrées dans le système. Dotées de motocyclettes, elles se déplacent parfois en équipes (partage d'expériences). Un guide de vulgarisation a été conçu avec des thèmes en fonction des besoins spécifiques de vulgarisation des femmes. Ce guide a été conçu sur la base du recensement des obstacles à la participation des femmes au programme de vulgarisation et après avoir identifié les besoins spécifiques des femmes. Le contexte a considérablement changé, la surveillance nationale s'est effondrée, le personnel a vieilli et nécessite un recyclage. Il n'y a pas eu de recrutement au cours des dernières années a donc pas de tout de renouvellement. Le matériel roulant manque et le taux d'encadrement (nombre de villages couverts par l'agent) augmente étant donné que les programmes de vulgarisation devraient être revus pour tenir compte des besoins des producteurs et des questions d'actualité telles que les changements climatiques, le sexe, la démographie, le VIH/SIDA, la décentralisation, etc... Cependant, nous notons que le nombre de femmes et d'hommes dans les agents de développement rural (cadres supérieurs et intermédiaires) a augmenté, bien que la majorité des diplômés ne soit pas recrutés.

La distribution des données par sexe sur l'accès aux services met en évidence les schémas traditionnels en faveur des hommes. Soixante-seize pour cent (76%) de personnes n'ayant pas accès à un service sont des femmes. Les hommes représentent 65,3% de ceux qui ont accès à la vulgarisation contre 34,7% des femmes. L'accès à la formation/l'information n'est pas aussi injuste avec 57,4% d'hommes et 43,6% de femmes. Le service de crédit rural est plus difficile d'accès pour les femmes. En fait, les femmes ne représentent que 22,8% des personnes qui bénéficient de ces services. En ce qui concerne les facteurs de production, plus de 3 personnes sur 4 ont accès au moins aux intrants. Les intrants les plus utilisés sont les semences et les engrais. On trouve aussi les mêmes modèles marqués par la discrimination en faveur des hommes: les femmes représentent 75% des gens qui disent qu'ils n'ont pas accès aux intrants, et quand cet accès est fourni, ce sont les hommes qui en profitent plus. Et la proportion de personnes ayant accès aux semences est de 62% pour les hommes et 38% pour les femmes. En ce qui concerne les engrais, 67,5% de ceux qui ont accès sont des hommes contre 32,5% des femmes. En ce qui concerne les pesticides, ces taux sont de 65% d'hommes contre 35% de femmes, respectivement (pour plus de détails, annexe 4.3.5). Les facteurs religieux et culturels sont le plus souvent invoqués pour expliquer ces inégalités. Ainsi, la proportion de ceux qui pensent que la religion est un facteur de blocage est (73%) alors que la culture est évoquée par 79%. Peu de gens (5%) citent des raisons telles que le manque de confiance dans les femmes. Les résultats globaux sont présentés à l'Annexe 4.8.

Prestataires de services

Les services de l'Etat (y compris les projets) sont censés être les premiers prestataires de services et d'intrants (62%), suivie par les ONG et les organisations de producteurs (35%). L'implication des élus et des entités privées est faible. A ce niveau également, on retrouve les mêmes inégalités entre les hommes et les femmes. Le large accès à la formation pourrait être interprété comme l'impact positif de la primauté de cette composante par la plupart des intervenants interrogés dans le cadre de ce travail. D'abord au Ministère de la Population, de la Promotion de la femme et

de Protection de l'Enfance, plusieurs modules de formation sont actuellement fournis. Ainsi, nous trouvons des modules sur l'égalité, le renforcement des capacités des groupes de femmes, la formation des acteurs (élus, gestionnaires, ONG), la prise en compte de la dimension genre dans les plans de développement communaux, les modules pour la gestion des biens de la communauté afin de faciliter les tâches des femmes. De même, les Maisons des Femmes dans les différentes régions sont des centres d'excellence pour la formation et l'information au bénéfice des femmes. En outre, les ONG et associations de développement, des projets de développement et les ministères ont presque chaque programme de formation et d'information destinés aux intervenants en milieu rural et fait de l'inclusion de l'égalité des sexes l'une des priorités de leurs domaines d'activité.

3.2.3. Profil d'accès et de contrôle des ressources productives

a) La participation des femmes dans la prise de décision

Nous notons à ce niveau également la relation asymétrique marquée par la domination écrasante du masculin sur le féminin. Dans l'ensemble, ce sont les hommes qui ont des pouvoirs de décision et souvent ils décident sans se référer aux femmes. Ainsi, ce sont les hommes qui décident sur les dépenses des ménages, de la vente de bétail (84,7% des cas) et l'utilisation de la culture (84, 1%). Cela contraste fortement avec la participation massive des femmes dans les activités agricoles et génératrices de revenus. De l'autre côté, les femmes voient leur pouvoir pour améliorer la prise de décision quand il s'agit de l'utilisation de sous-produits agricoles (30,3% des femmes peuvent décider) de produits de l'élevage (29,6%) ou quand il s'agit de l'accès au crédit (20%). Les résultats globaux de la prise de décision sont présentés à l'Annexe 4.5. Les réponses sont claires quand il s'agit de ce que les répondants pensent en ce qui concerne les droits de succession, ou en relation avec le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes. Seulement 16% des gens donnent une réponse positive à la première question et les femmes sont de toute évidence les premières à ne pas y croire (avec une réponse favorable de 40% contre 60%). Pour la question de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, seulement 10% semblent y croire. Au contraire, la décision de la fixation du nombre d'enfants semble être laissée à d'autres forces. En effet, seulement 13,6% des hommes et 8,5% des femmes disent qu'elles peuvent décider eux-mêmes sur cette question. Au contraire la participation des femmes à la vie communautaire et dans le leadership semble être satisfaisante (40% des femmes ont déclaré y avoir participé).

L'accès à la terre et le contrôle des terres

Au Niger, la propriété des terres agricoles se fait selon plusieurs formes; la plus commune est l'accès par voie de succession. Toutefois, l'achat, l'emprunt ou la location sont aussi des occasions de libre accès aux terres agricoles. La succession à la terre agricole est soumise à trois catégories de droits, y compris le droit islamique, le droit moderne et le droit coutumier. La loi islamique reconnaît la possibilité pour les femmes d'hériter, mais donne une part aux héritiers de sexe féminin contre deux pour les héritiers mâles. Mais, l'ignorance de ces dispositions par les femmes, en particulier dans les zones rurales, généralement les exclut de l'héritage de la terre qui est considéré comme l'affaire exclusive des héritiers mâles. Le droit moderne reconnaît la même part d'héritage pour les hommes et les femmes nigériennes que ce soit pour des terres ou d'autres biens laissés en héritage. Le coutumier quant à lui, met l'accent sur le système patriarcal. Dans ce système, les filles n'héritent pas de leur père et les femmes n'héritent pas de leurs maris (NIS, UNICEF, 2008). Cependant, les femmes peuvent avoir des droits d'utilisation ou d'exploitation des terres. Cependant, il y a des exceptions notables selon les régions. Ainsi, dans la région de Dosso, les femmes n'héritent pas les terres, pendant qu'elles le peuvent à Tahoua (UNICEF et NEI, 2008).

Sur le terrain, sur les 73.345 ha de terres irriguées identifiées dans le RGAC en 2008, seuls 3041 ha (4%) sont exploitées par des femmes. Les terres des personnes interrogées ont été acquises dans neuf cas sur dix, par héritage. Les résultats de l'enquête confirment la grande domination masculine sur la terre. Près de 90% des terres (88,5%) appartiennent aux hommes. Les 11,5% restants sont détenus conjointement par le mari et la femme, ou par les enfants. Les terres dunaires constituent l'écrasante majorité des terres (98,7%) exploitées par des femmes. Les animaux de trait sont les moyens de travail non manuel les plus répandus. Cependant, seulement 12% des ménages ont déclaré posséder ces animaux.

Equité dans l'accès et le contrôle des ressources

L'accès et le contrôle des ressources sont aussi marqués par les inégalités envers les femmes. Cette inégalité est si profonde que, dans certains cas, il semble normal même par celles qui en souffrent. Ainsi, comparé au traitement par les services de vulgarisation agricole tels que la santé, il semble que les opinions des hommes et des femmes convergent pour reconnaître que l'absence de traitement préférentiel est accordée aux hommes (64% d'hommes et 76% des femmes pensent qu'il n'y a pas de discrimination à l'égard de l'accès aux services de vulgarisation). En revanche, il y avait la reconnaissance de l'inégalité de traitement fondée sur le sexe du chef de ménage dans l'accès aux technologies agricoles. En ce qui concerne les services de crédit, ce sont des femmes qui se sentent moins discriminées. En fait, les femmes représentent 56% des personnes qui pensent qu'il n'y a pas de discrimination contre 44% des hommes. Le désaccord entre les hommes et les femmes est total quand il s'agit du temps passé au travail et le travail de conservation de l'environnement. Les hommes pensent qu'ils passent plus de temps que les femmes et vice versa. En fait, 70% des femmes pensent que les femmes passent plus de temps au travail de la terre tandis que 73% des hommes pensent le contraire. Hommes et femmes reconnaissent que les femmes ont un accès égal aux ressources productives. Ils sont tous d'accord à l'unanimité que les femmes sont sous-représentées dans les institutions (pour plus de détails, voir l'Annexe N° 4.4.3).

3.2.5. Distribution des tâches agricoles

Au Niger, les femmes ont toujours joué un rôle important dans les activités agricoles. Le dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGP/H, 2002) révèle que les femmes représentent 49,5% de la population agricole nationale contre 50,5% pour les hommes. Les résultats enregistrés par l'enquête sont conformes à ce modèle. En effet, par rapport à la participation des femmes aux activités agricoles, 74% des femmes interrogées ont indiqué être directement impliquées dans les travaux agricoles. Plus de la moitié des femmes interrogées ont dit qu'elles passent au moins cinq (5) heures par jour au travail de la terre. En ce qui concerne le type d'activité agricole effectuée, nous trouvons plus de femmes dans l'agriculture pluviale, malgré la contrainte de l'accès à la terre. Les femmes sont moins représentées dans l'irrigation, seulement 19% des agriculteurs et 70% d'entre eux travaillent manuellement et exploitent de petites parcelles de moins de 0,5 ha (RGAC, 2002). L'accès à l'irrigation est également problématique car les répondants qui croient que seulement 28% des femmes ont accès à des terres irriguées.

Les tâches dans les activités agricoles sont globalement réparties comme suit:

Les hommes et les garçons accordent la priorité à la conservation de la terre, le semis, le labour, la récolte et toutes les activités post-récolte telles que le transport, la construction de grenier, et le stockage des récoltes. Les hommes sont aussi impliqués dans les activités telles que la construction de logements, la participation à des réunions de village. Les hommes et les garçons

sont également responsables du bétail et de la collecte de fourrage. En plus de leurs activités agricoles et domestiques, les femmes sont impliquées dans des activités génératrices de revenus. En outre, il y a plus de femmes que d'hommes (33,1% des femmes contre 31,2% des hommes) qui pratiquent des activités, de l'artisanat, le jardinage et le petit commerce.

Les résultats du recensement général de l'agriculture et de l'élevage, indiquent qu'à l'échelle nationale, les hommes et les femmes sont tous impliqués dans le bétail. Dans l'ensemble, les hommes ont 51% des bovins contre 37% pour les femmes chefs de ménage. Cependant, il existe d'importantes différences dans le type d'animaux élevés. Les hommes ont un avantage dans l'élevage du bétail tandis que les femmes se spécialisent dans les petits ruminants. Au niveau national, les femmes ont plus de moutons (51,2% des femmes chefs de ménages contre 31,7% des hommes, chefs de famille). Nous voyons les mêmes tendances dans l'échantillon de l'étude qui montre que les hommes ont 54% de bovins (et 16,7% pour les femmes), tandis que les petits ruminants sont divisés entre les hommes et les femmes à 20% pour les hommes, 52,2% de femmes et 18% détenus conjointement (pour plus de détails, voir Annexe 4.4.3). Bien qu'apparemment les hommes sont responsables de plus de tâches que les femmes, il y a une prise de conscience quasi générale du fait que la charge de travail des femmes est trop lourde pour elles. C'est parce qu'elles sont impliquées dans la plupart des tâches ménagères et également impliquées dans les travaux agricoles. Seulement 12% des répondants croient que la charge de travail des femmes n'est pas trop lourde (Annexe 4.7).

3.2.5. Perception des changements climatiques et leurs impacts

Les populations rurales nigériennes sont bien conscientes des changements climatiques et de leurs manifestations. C'est ce qui ressort des réponses enregistrées quand les gens sont interrogés sur les changements dans les conditions dans lesquelles l'agriculture et l'élevage sont pratiqués. Neuf personnes sur dix disent qu'elles ont vu des changements négatifs. Les hommes et les femmes perçoivent ces changements dans des proportions très similaires (93,0% d'hommes et 92,8% de femmes). Les phénomènes qui sont les plus couramment observés sont les diminutions des précipitations (88,2% de réponses favorables), le retard dans le démarrage de la saison des pluies (86,4%), la sécheresse (83,0%), les températures extrêmes (74,4%), et les tempêtes de sable (63,6%) (voir Annexe 4.6.1). Plus de trois répondants sur quatre croient qu'il y a une réelle prise de conscience dans la société concernant les risques induits par les changements climatiques. A ce niveau également, les résultats distribués par sexe ne sont guère significativement différents (80,9% des hommes pensent qu'il y a une grande sensibilisation contre 75,2% des femmes).

3.2.7. Fréquence et gravité des effets extrêmes des changements climatiques et leurs impacts

En ce qui concerne la fréquence des changements observés, les pâturages réduits sont considérés comme les plus récurrents (76% des répondants ont mentionné cet impact). Il est suivi par des températures extrêmes (74%) et des points d'eau plus faibles (60%). Ces résultats aident à expliquer pourquoi le secteur de l'élevage a un niveau de vulnérabilité plus élevé que tous les autres secteurs. En effet, les changements climatiques est le facteur le plus fréquemment rapporté par les gens (diminution des pâturages et points d'eau) qui affecte principalement le sous-secteur (voir Annexe 4.6.3). En ce qui concerne les impacts, la baisse de la production (de mauvaises récoltes) apparaît comme la préoccupation la plus citée par la population (98,9%). Là aussi, le sexe ne semble pas jouer un rôle. L'insécurité alimentaire, la malnutrition, le dépeuplement, la perte de bétail, le déplacement des populations est également mentionné parmi les conséquences les plus immédiates des changements climatiques.

3.2.9. Activités de protection de l'environnement

La prise de conscience remarquée avec les populations rurales en matière de changements climatiques s'accompagne d'une forte implication des populations dans les activités de conservation de l'environnement. Plus de trois sur quatre (77,2%) ont déclaré avoir participé à au moins une forme d'activité de conservation de l'environnement. Il est cependant une plus grande présence des hommes dans ces activités avec 83,3% contre 70,5% pour les femmes. Les activités qui mobilisent la plupart des personnes rencontrées lors de l'étude sont le reboisement et la remise en état des terres (88%). Les autres activités pratiquées par une minorité significative de répondants sont la remise en état des terres, le dragage, la fixation des dunes, la destruction des mauvaises herbes ou le traitement de Koris (Annexe 4.6.6).

4. Changements climatiques au Niger: Situations actuelles et projetées

4.1. Situation actuelle

Le Niger dispose d'un climat sahélien caractérisé par des températures très élevées et une saison des pluies (Juin à Octobre) et de saison sèche (Novembre à Mai). Les précipitations se distinguent par une variabilité temporelle et spatiale très élevée, avec une tendance à la baisse depuis le milieu des années 1960. Le déficit est estimé entre 50 et 80%, en fonction de l'année, et les stations. Les années 1970, 1984, 2001, 2005 et 2011 ont montré des déficits particulièrement importants. Entre 1950 et 2000, le pays a enregistré une baisse significative du niveau des précipitations annuelles et une augmentation significative des températures minimales (CNEDD, 2009). La variabilité climatique actuelle et ses effets néfastes ne ménagent aucun groupe social étant donné qu'ils affectent tous les secteurs du pays. Les groupes les plus vulnérables sont les agriculteurs (15,09%), suivi par les femmes (13,20%), et les agriculteurs. En ce qui concerne les agriculteurs, leur vulnérabilité a été établie dans les huit (8) régions du pays, tandis que les femmes, les enfants et les agriculteurs sont vulnérables dans sept (7) des huit régions (CNEDD, 2005).

4.2. Projections climatiques pour le Niger

Les résultats des projections effectuées en fonction des différents types de modèles convergents généralement à prédire à l'horizon 2020-2049, augmentation moyenne des températures maximales qui sera comprise entre 2,3 °C et 2,6 °C 1 par rapport à la normale de 1961 à 1990. Selon ces projections, les zones d'Agadez, Maïné Soroa, Konni et Maradi seront touchées par ces hausses de température plus élevées, tandis que les températures les plus basses seront enregistrées dans les régions de Niamey et Gaya. Toutefois, même dans ces régions, les augmentations prévues pourraient atteindre 1,5 °C. En ce qui concerne les précipitations, les résultats de la projection montrent une légère augmentation à l'horizon 2020 - 2049 à la plupart des stations. A la station de Tillabéry, ces augmentations de précipitations totales seront plus importantes alors que les stations de Gaya, Niamey et Maradi pourraient enregistrer de légères baisses. En outre, il est prévu des changements dans le calendrier des campagnes avec un retour tardif de la saison des pluies.

Si les différentes projections se réalisaient, leurs impacts sur la sécurité alimentaire des populations - ce qui est déjà grave - pourraient être testés. Mohamed Ben cité dans la deuxième communication nationale sur les changements climatiques conclut à une baisse de rendement de 13% en 2025, en raison d'une élévation de la température en Juillet-Août-Septembre. Seidou et Al, cités dans le même document, dans une étude sur la modélisation statistique de la relation climat - rendements céréaliers au Niger, dans le cadre du renforcement des capacités du projet pour l'adaptation aux changements climatiques dans les pays du Sahel disent que les rendements de mil

(aliment de base consommé au Niger) pourraient faire face à 42% de la variabilité en raison de la variabilité des précipitations et de la température.

Au secteur de l'élevage, les prévisions indiquent une évolution plus favorable sur la période 2005-2035 où il y a une tendance à la hausse pour le bétail. Cependant, la résurgence soudaine de parasites liés à la hausse des températures recommande une relativisation des résultats de cette prévision. En plus de l'impact direct sur la sécurité alimentaire des personnes et des animaux, la baisse prévue des précipitations et la hausse des températures entraînera la dégradation des sols, la baisse de la production agricole et pastorale, et les perturbations chroniques d'approvisionnement alimentaire, les mouvements de population et les tensions qu'ils provoquent, le développement de la maladie et une perte importante de la biodiversité. En ce qui concerne la nébulosité moyenne mensuelle, il apparaît qu'en 2025, il y aura une légère baisse par rapport à la normale au cours de la période 1961-1990, à l'exception de la station de Gaya. La baisse la plus importante dans la moyenne mensuelle qui est de -2,9 Cotas, sera enregistrée dans Bilma dans le Grand Nord.

5. Changements climatiques constatés et les stratégies d'adaptation des productrices au Niger

5.1. Genre, changements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes

Au Niger et selon diverses études notamment dans le cadre du programme national d'adaptation (PANA), les principaux événements extrêmes en rapport avec le climat actuel sont les inondations, les pluies torrentielles, les sécheresses, les tempêtes de sable ou de la poussière, des températures extrêmes et des vents. Ces phénomènes ont tendance à s'aggraver et affectent à la fois l'économie et les secteurs sociaux.

Tableau 1: Principaux risques communs au Niger

Risques	Impact économique	Perte & Victimes	Fréquence	Tendance
Sécheresses	3	?	3	Augmentation significative
Fortes pluies /innovations	3	2	1	Augmentation significative
Tempêtes de sable	2	?	4	Pas clair
Températures extrêmes	3	?	?	Augmentation Moderate
Invasion des criquets	3	?	2	Augmentation Moderate

Legend:

- Impacts économiques: 1 = pas nocifs, 2 = Modérément nuisible, 3 = trop dommageables

- Pertes: 1 = 1 personne par événement, 2 = 10, 3 = 100, 4 = 1000 personnes

-? = Données non disponibles.

- Fréquence: 1 = 1-20% de probabilité, 2 = 20-40%, 3 = 40-60%, 4 = 60-80%, 5 = **80-100%**,

-? = Données non disponibles.

Source: CNEDD, 2006

Ces phénomènes frappent si durement toutes les régions du pays, comme indiqué dans le tableau suivant. Seul le sud semble mieux résister à l'impact de ces phénomènes.

Tableau 2: Estimation du degré de vulnérabilité aux risques naturels spécifiques

Zones agroécologiques	Sécheresses /	Inondations/ Vents violents	Tempêtes de sable	Invasion des Criquets	Feux/ Feux de brousse
Zone Désertique	H				-
Zone Pastorale	H	M	M		
Zone agricole du Nord	H	M	M		?
Zone Agricole	M	M	M	M	?

Clé: Niveau de vulnérabilité: L = Faible, M = moyen, H = haut, -? = Données non disponibles, - = absence totale du phénomène

Source: CNEDD, 2006

Sur le terrain socio-économique, la sécheresse contribue à la dégradation sensible du capital productif des populations. En effet, la sécheresse connue au Niger a provoqué une réduction significative de la production qui constitue le capital-actions des éleveurs/pasteurs. Le déficit céréalier conduit les populations à migrer vers les zones favorables. En 2010, on estime que la sécheresse a causé la décimation de la moitié du bétail nigérien en 1984 tandis que les pertes après la première année de sécheresse correspondent à la disparition de 33% des chèvres et 35% des moutons (CNEDD, 2003). Des vents forts accompagnent souvent les grains orageux causant des dommages à l'infrastructure socio-économique, la végétation, le sol, etc... Les infrastructures les plus touchées par ce phénomène sont des bâtiments, des poteaux électriques et des installations de télécommunications.

En ce qui concerne les organismes nuisibles, de nombreux ravageurs sont apparus à la suite des sécheresses de 1973-1976 et continuent de causer de graves dommages aux cultures dont le dernier épisode était en 2004. Les pertes de récolte et de la dégradation des ressources végétales naturelles causées par les invasions de criquets et d'autres facteurs environnementaux constituent un obstacle au développement économique du pays. En outre, en cas d'invasions massives de criquets, les coupures budgétaires dans les fonds dédiés à la lutte constituent un manque à gagner important dans l'économie du pays. Les dommages estimés causés aux ressources forestières à la suite des sécheresses de 1968-1973, 1977-1985 et 2004 étaient d'environ 338.180 ha (CNEDD, 2003).

5.2. Genre, changements climatiques et ressources en eau

Au Niger, le groupe des catastrophes naturelles "inondations/fortes pluies/périls hydriques" constitue ce qui provoque les effets les plus socio-économiques et culturels. De fortes pluies provoquent souvent d'importantes inondations des rivières durant les années humides au Niger. Les inondations se traduit généralement par la perte en vies humaines, la destruction des infrastructures socio-économiques (routes, puits, forages, barrages, ponts, bâtiments publics, marchés, maisons, hydro-agricoles), la perte de bétail, des dommages aux sites culturels. Compte tenu de toutes ces catastrophes, les femmes et les enfants sont sur la ligne de front avec la perte de leurs moyens de subsistance. La flore, la faune et la pêche ne sont pas épargnés. Les inondations et les dommages qu'ils causent, souvent accompagnés par la perte d'espèces végétales ligneuses et herbacées. Ils causent aussi la mort prématurée de certaines espèces tout en induisant un faible développement des espèces fourragères. Ici aussi, ce sont les femmes qui souffrent de plus en raison de leur participation à la collecte de bois de chauffage et de la dépendance des produits forestiers non ligneux (PFNL).

L'ensablement des points d'eau occasionné à long terme par des pluies torrentielles contribue à la disparition progressive de ces points d'eau. De même, des températures élevées induisent une augmentation de l'évaporation d'où leur contribution à l'assèchement précoce des points d'eau, provoquant une baisse de la production de poisson et de l'irrigation, qui comme nous l'avons souvent souligné, donner aux femmes plus de leur revenus. En outre, la perturbation induite par l'évaporation rapide de la recharge des eaux souterraines a un impact direct sur les femmes qui, comme nous le savons, joue un rôle de premier plan dans la fourniture de l'eau potable.

5.3. Genre, changements climatiques et énergie

Au Niger, des services énergétiques modernes sont pratiquement inexistants dans les zones rurales. C'est sans aucun doute un obstacle au développement socio-économique du pays. En outre, les quelques services énergétiques représentent un coût environnemental très élevé en termes de pollution locale et les émissions domestiques d'émissions de gaz à effet de serre ou la déforestation. La disponibilité des services énergétiques modernes signifie que les ménages comme les autres acteurs économiques ont recours à des sources d'énergie traditionnelles gratuites mais très inefficaces. Les conséquences de cette forme d'utilisation des sources d'énergie non renouvelables sont multiples. Elles mènent dans de nombreux cas à un cercle vicieux de la diminution de la disponibilité et de l'augmentation du coût de l'approvisionnement. Cependant, ce sont les femmes et les enfants qui effectuent traditionnellement ces tâches, qui occupent une grande partie de leur journée active. Cette situation bloque certains domaines du développement, car elle limite la disponibilité des femmes à l'éducation tout comme elle les prive également d'un travail plus gratifiant et plus productif ; ce qui les oblige à demeurer dans la pauvreté. Au-delà de l'exposition croissante de la population aux effets négatifs des changements climatiques et la

dégradation de l'environnement, ce cercle vicieux conduit les populations dans une pauvreté de plus en plus croissante. Pour résumer, les services énergétiques dans les zones rurales sont limités à l'utilisation traditionnelle et inefficace de la biomasse non renouvelable locale pour la cuisson et le chauffage. L'utilisation de solutions traditionnelles d'éclairage allant de bougies à piles pour l'éclairage électrique ou l'utilisation de générateurs diesel qui est inefficace et mal entretenu. L'intervention limitée de l'État dans ce domaine a contribué à une certaine disponibilité des services énergétiques modernes, mais le manque d'entretien et les acteurs ont souvent conduit à un retour aux solutions traditionnelles.

Cependant, lorsqu'on aborde la question de l'accès à l'énergie, l'une des principales préoccupations est la relation entre l'accès à l'énergie et les changements climatiques. Bien que souvent considérée comme un problème des pays riches, la promotion de technologies énergétiques efficaces et respectueuses de l'environnement peut contribuer à accroître la durabilité de l'accès aux programmes d'énergie. À ce jour, de nombreuses méthodes d'accès à des programmes d'énergie n'ont pas une approche globale prenant en compte les questions de changements climatiques. Une des raisons de cette situation est la crainte de coûts supplémentaires induits par l'utilisation de technologies respectueuses du climat. Cependant, il y a un nombre croissant d'expériences montrant comment l'utilisation des technologies respectueuses de l'environnement peut aider à réduire la dépendance aux sources externes de carburant, tout en favorisant l'utilisation de sources d'énergie disponibles localement. En outre, de nombreuses technologies impliquées ont un coût d'investissement relativement élevé. Trouver un moyen de financer ces dépenses élevées, qui seront ensuite amorties par des coûts d'exploitation contrôlés, permettra d'accroître l'utilisation de technologies respectueuses de l'environnement. L'un des principaux défis de l'accès à l'énergie aujourd'hui est d'aider les pays à progresser dans "l'échelle énergétique", tout en optant pour une faible empreinte carbone. Dans tous les cas, l'utilisation de sources d'énergie de remplacement devrait être encouragée (gaz, charbon et énergie solaire) pour la cuisine et autres usages domestiques.

5.4. Genre, changements climatiques et santé du genre

Il est un fait que la sécheresse et les températures élevées sont liées, et accentuent les effets de nombreuses maladies tropicales. En effet, selon les études de vulnérabilité et d'adaptation aux changements climatiques, réalisée dans le cadre de la préparation des communications nationales sur les changements climatiques, l'épidémie de rougeole est localisée dans la saison sèche, avec un pic en Mars-Avril. C'est l'une des maladies infantiles les plus meurtrières au Niger. Il a également été établi que les températures extrêmes influencent la distribution saisonnière des cas d'attaques de maladies telles que le paludisme, la méningite et la rougeole. Les corrélations entre les paramètres météorologiques et la santé montrent également une influence de la température et des précipitations sur le taux du paludisme. Pascal (1996) a montré que les températures optimales pour la survie des moustiques Anophèles femelles sont notamment de 22°C à 30°C. La température optimale peut prolonger la vie des moustiques et augmenter la fréquence des repas de sang d'Anophèles femelles (au moins 43 par heure). Il ressort également de cette étude que les activités d'Anophèles sont réduites par les basses températures et le parasite de la température optimale est de 27°C à 31°C. En outre, cette étude montre que les précipitations ont une grande influence sur l'incidence annuelle du paludisme où l'évolution du taux de contamination du paludisme est dans la même direction que le total des précipitations annuelles de 1986 à 1995. D'autres années, les résultats sont plutôt mitigés. Par contre, le taux de contamination est le plus élevé au cours du troisième trimestre (Juillet, Août, Septembre), qui correspond à la saison des pluies, suivi par le quatrième trimestre avec un taux d'attaque très grave.

Les paramètres climatiques, notamment la température de l'air et la pluie ont une forte influence sur l'incidence de la méningite. Cette maladie survient principalement pendant la saison sèche de la première semaine à la 22^{ème} et à la 26^{ème} semaine. Le taux d'attaque augmente avec l'augmentation de la température. Avec l'arrivée de la pluie, la température reste élevée, mais le taux d'attaque baisse drastiquement (à l'exception de quelques cas isolés). Ainsi, alors que la pluviométrie atteint son apogée, l'incidence de la méningite est presque nulle. Il convient également de noter que la période d'apparition est beaucoup plus longue que la saison des pluies qui est plus courte et s'installe plus tard (cas d'Agadez). Comme dans le cas de la méningite, l'incidence de la rougeole est considérablement influencée par la pluie dans les quatre régions. Les tempêtes de sable et/ou de la poussière couplés avec des valeurs extrêmes de température et d'humidité relative de l'air augmentent considérablement les maladies respiratoires et provoquer une irritation des yeux. Elles peuvent également être associées à la propagation de la méningite. Aussi parce qu'elles réduisent la visibilité, les tempêtes de poussière peuvent souvent provoquer des accidents mortels. En plus du coût humain, ces maladies liées au climat représentent un coût pour le pays et perturbent beaucoup la participation des femmes dans d'autres activités économiques.

En ce qui concerne le paludisme, le coût de traitement d'un cas grave est de 40 \$ US pour un total de 17 millions de dollars US par an. La valeur monétaire de travail perdu est d'environ 12 millions de dollars par an. On estime que la perte économique due au paludisme est environ 30 millions de dollars US par an. Quant à la méningite, les estimations annuelles du budget établi en 2005 par le Système National d'Information Sanitaire (SNIS) pour plusieurs domaines de prévention (vaccination), la surveillance et la gestion de cas est d'environ 6 millions de dollars US. En ce qui concerne la rougeole, le budget pour l'année 2007, établi sous le contrôle accéléré de la rougeole au Niger et le plan de mise en œuvre 2007 a été d'environ 18 millions de dollars US. Pour ces maladies, il faut ajouter des maladies protéino-énergétiques, l'avitaminose et les maladies d'origine hydrique dues à la consommation d'eau non potable.

5.5. Genre, changements climatiques, l'agriculture et la sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire des populations au Niger est principalement basée sur la production agricole. Cependant, cette dernière est, depuis plusieurs décennies, en fonction des conditions météorologiques, la plus dommageable est la sécheresse. D'autres facteurs tels que les inondations hydrométéorologiques, les tempêtes de sable contribuent également à l'insécurité alimentaire au Niger. Selon Gado et al, l'histoire récente du Niger a été marquée par une série de sécheresses, de famines résultant des faits avérés suivants:

- 1912-1915 (grave sécheresse qui a provoqué une crise alimentaire dans le Sahel);
- 1925-1928 (période sèche);
- 1940-1944 (grave sécheresse);
- 1947-1949 (période sèche);
- 1968-1973 (grave sécheresse qui a provoqué une crise alimentaire dans le Sahel);
- 1977-1985 (grave sécheresse qui a provoqué une crise alimentaire dans le Sahel).

Il résulte de l'analyse de cette série que les trente dernières années, pendant deux longues périodes de sécheresse ont causée une famine généralisée au Niger. En d'autres termes, le Niger a connu deux crises majeures alimentaires qui peuvent être décrits comme des crises majeures. Ce sont des famines de 1972-1974 et 1984-1985. En plus de ces deux crises alimentaires majeures, le pays a connu des périodes de situation alimentaire critique: 1990-1991, 1993-1994, 1996-1998, 2000-2001, 2004-2005, 2011-2012.

Les invasions de ravageurs constituent également les catastrophes naturelles qui sont étroitement liées au climat et qui affectent fortement la sécurité alimentaire. Les plus dangereux sont les sauterelles, les rongeurs et les oiseaux granivores. En effet, les vols de criquets capables de détruire en quelques heures toutes les cultures sont de loin les risques agricoles les plus redoutés. Au Niger, les attaques acridiennes sont commises par trois espèces de criquets en grande partie des sauterelles désertiques (*Schistocerca gregaria*). Selon les archives et FRIFAS recherche agricole cité par Gado et al. Et compte tenu de l'échelle de temps de cette étude, le Niger a connu trois grandes invasions de criquets:

- 1974-1975 et 1984-1986 : les invasions de criquets pèlerins sénégalais
- 1988 : invasion de criquets

Il y avait aussi une invasion de criquets pèlerins au cours de la récente campagne 2004 et dont le pays est en train de subir les conséquences maintenant.

En ce qui concerne l'élevage, la plupart du bétail nigérien a été décimé pendant la sécheresse de 1973. Les flux de dizaines de milliers de réfugiés (entre 30000 et 40000) ont été enregistrés. Les dommages de la crise de 1984-1985 étaient incalculables.

Quant aux tempêtes de sable et/de poussière, leur menace à la sécurité alimentaire est particulièrement précoce dans la saison où elles peuvent causer la perte des semis en raison de l'envasement des plants qu'ils génèrent. La baisse du niveau de production de la sécheresse et d'autres facteurs liés aux changements climatiques se traduira en termes de malnutrition dont les premières victimes sont, une fois de plus, les femmes et les jeunes enfants. En 2006, 20% des femmes nigériennes âgées de 15 à 49 ans souffrent d'une carence chronique en énergie alors qu'ils constituent un pilier de la sécurité alimentaire, la santé et la nutrition au niveau des ménages.

5.6. Les stratégies d'adaptation des agriculteurs aux changements climatiques

5.6.1. Pratiques d'adaptation

L'analyse des stratégies d'adaptation développées au cours des crises passées montre que les pratiques que les gens utilisent souvent peuvent être regroupées en deux catégories en fonction de la viabilité des options.

Les stratégies non durables sont celles qui mènent à la décapitalisation des ménages ou exercer une pression excessive sur les ressources naturelles. Dans cette catégorie nous pouvons inclure la vente de bois de chauffage, la vente d'actifs des ménages, les prêts, la vente de la paille, la vente des ustensiles. Il comprend également toutes les options qui conduisent à l'affaiblissement de la capacité de production des ménages, tels que l'exode rural, le déplacement involontaire de personnes en quête de terres et de pâturages. Enfin, nous incluons les stratégies ayant un impact négatif direct sur la santé, tels que le rationnement de la nourriture et de la consommation de certains aliments sans valeur nutritive.

Les stratégies durables sont composées de pratiques qui génèrent des revenus et des ressources alimentaires d'une manière reproductible sans effets négatifs importants sur l'environnement. Ce système renforce les activités génératrices de revenus; pratique hors saison de jardinage, utilisation de variétés adaptées, et la vente d'animaux, adduction de puits pastoraux, de l'artisanat, et la vente de résidus agricoles ou le contrôle des naissances. Ces options au niveau des

ménages observés lors des crises passées peuvent être complétées à la lumière des besoins d'adaptation exprimés par les populations dans les différentes enquêtes sur le terrain. En effet, il ressort de l'analyse des résultats de l'enquête de terrain que l'adaptation de besoins prioritaires pour renforcer la résilience des femmes rurales tournent autour de l'accès aux techniques et aux technologies de production et de transformation des produits agricoles, l'accès à l'éducation, le renforcement de la sécurité alimentaire, de la communauté les stocks et l'accès aux prêts à faibles taux d'intérêt. Des options supplémentaires, dont certaines sont déjà mises en œuvre sont l'introduction d'espèces fourragères dans les zones pastorales, la création de banques pour l'alimentation du bétail, le soutien à la promotion du jardinage et de l'agriculture péri-urbaine, le développement des mutuelles, la production et la diffusion d'informations agro-météorologiques, la lutte contre les maladies sensibles au climat, matériel de renforcement des capacités, techniques et aspects organisationnels des producteurs ruraux.

Cependant, même quand il semble nécessaire d'envisager la possibilité d'une politique, d'un point de vue technique et financier ou sa sensibilité au genre, les stratégies doivent, en effet, être considérées en fonction du sexe, afin d'assurer, en particulier, si elles sont destinées principalement aux femmes et si elles ne provoquent pas une augmentation de la charge de travail des femmes.

Tableau 3: Récapitulatif des options d'adaptation, avantages/inconvénients pour les femmes

Options	Forces	Faiblesses
Maraîchage	Des populations sédentaires et l'exode rural ; ce qui réduit la présence de leurs maris; ce qui engage la responsabilité alimentaire des femmes dans les ménages Augmenter les revenus et les ménages des femmes	- Le manque de points d'eau - Le Coût d'amortissement des puits ou des forages - L'accès aux marchés n'est pas toujours garanti pour les produits - Le manque d'accès à la terre - Possible augmentation de la charge de travail des femmes
Liens et utilisation d'espèces animales variées plus adaptées	- Meilleure résistance aux aléas - Meilleure production	Coûts élevés des semences Difficile à reproduire au niveau de la communauté
Réserves d'alimentation animale	Une forte dépendance limite le pâturage et réduit la pression sur l'environnement Aide à réduire la fréquence des conflits Très sensible aux activités des femmes (engraissement de petits ruminants)	Produits coûteux Conservation difficile des vaccins et produits à garder au frais
Promotion des produits maraîchers et séchage de l'élevage périurbain	L'augmentation du revenu monétaire Très sensible au genre Augmente la sécurité alimentaire des ménages	La non-disponibilité de l'espace Opportunités-pas toujours garanties - Peut augmenter la charge de travail quotidienne des femmes
Introduction d'espèces fourragères	Égalité entre les sexes par le biais d'engraissement Propice à la conservation de l'environnement Une source de revenu	Difficulté à recueillir des semences de base Difficulté d'accès à la terre pour la production
Banques de promotion	Disponibilité de la sécurité alimentaire	Incorporation initiale coûteuse

	Sensible au genre	Les coûts et les techniques de conservation pas toujours contrôlés La transparence n'est pas toujours garantie dans la gestion posant donc le problème de réapprovisionnement des stocks
Renforcement des capacités matérielles et techniques des producteurs		
Les ventes d'animaux	Augmentation des revenus si considérés dans le contexte de déstockage stratégique Sensible au genre Elimination des maladies	Crise électronique inappropriée en raison de la détérioration des termes de l'échange Favorise la capitalisation des ménages
Ensablement de puits pastoraux.	Disponibilité de l'eau pour le bétail	Fonçage de puits en T L'entretien des puits
Promotion de l'artisanat	Fournit des revenus monétaires	- Augmente la charge de travail des femmes
La vente des résidus agricoles	Fournit des revenus monétaires	Augmente la charge de travail des femmes Disponibilité pas toujours garantie
Contrôle des naissances	Permet l'essentiel de la charge de travail dans les ménages Régulation de la pression de la population	Limiter la part de l'open agricole Décision qui n'est pas toujours contrôlée par les femmes
Consommation et/ vente de feuilles ou de fruits	Régimes alimentaires diversifiés et amélioration de la sécurité alimentaire Des sources de revenus diversifiées augmentent la masse monétaire	Peut augmenter la charge de travail des femmes Peut exercer une forte pression sur les ressources naturelles
Les ventes de produits forestiers non ligneux	Des sources de revenus diversifiées augmentent la masse monétaire	La collecte peut augmenter la charge de travail des femmes Peut exercer une forte pression sur les ressources naturelles

5.6.2. Les initiatives actuelles relatives à l'égalité, aux changements climatiques et à l'autonomisation des femmes

a) Programmes mis en œuvre par le CNEDD

Le CNEDD a actuellement deux projets pilotes liés à l'amélioration de la résilience des femmes rurales aux changements climatiques, à savoir, le Programme PANA et le Programme de Résilience et l'Adaptation du Secteur Agricole en Afrique (PAA).

Le projet PANA – de la Résilience du Secteur Agricole vise à "renforcer la capacité d'adaptation agricole aux changements climatiques" par une aide urgente et immédiate aux populations les plus vulnérables. Le principal intérêt de ce projet réside dans le fait que, au cœur du processus de planification, il y avait les préoccupations des productrices pour faire face aux impacts des changements climatiques. En effet, le processus de préparation de la résilience du PANA a été fondé sur le rapport d'Evaluation Concertée de la Vulnérabilité menée en 2005 en collaboration avec le PNUD. Sur la base des résultats de cette étude qui présente les femmes comme le deuxième groupe le plus vulnérables après les éleveurs, la formation de groupes de bénéficiaires a été réalisée afin de réserver un quota de 20% pour les femmes. L'identification des activités a été réalisée sur la base des indications données par les gens eux-mêmes en ce qui concerne les

événements extrêmes qu'ils jugent les plus graves. La sélection finale donne la priorité aux activités visant principalement les femmes.

Le Programme d'Adaptation en Afrique continue quant à lui de poursuivre l'objectif principal qu'est l'institutionnalisation de l'intégration des changements climatiques dans les politiques de développement. Il y a, cependant, une dimension illustrative, car elle permet de financer certaines activités pilotes. L'importance d'un tel produit est que tout effort pour prendre en compte le genre et les changements climatiques sera nécessairement limité en l'absence d'un cadre stratégique ouvertement sensible au genre et les changements climatiques. Cependant, ces deux projets sont des projets pilotes. Par conséquent, leur impact est limité en termes de couverture nationale du point de vue des personnes vivant dans les zones où ils opèrent.

b) Le Projet d'Action Communautaire pour la Résilience Climatique (PACRCC)

Financé par la Banque mondiale, l'objectif de développement de ce projet est d'améliorer la résilience et les systèmes de production des populations des communautés aux changements climatiques. Il y a trois composantes, les deux premières traitent de la question des changements climatiques. La première composante est l'intégration de la résilience climatique dans les stratégies de développement aux niveaux national et local, tandis que la seconde vise à intégrer les pratiques de résilience aux changements climatiques dans le secteur agro-sylvo-pastoral et des activités dans les mesures de bien-être des populations locales. Dans le cadre de ce projet, il est prévu que la résilience agro-sylvo-pastorale soit améliorée par l'intensification des pratiques de gestion durable des terres et de la gestion de l'eau pour réduire les impacts des changements climatiques. Cela se fera à travers des activités de renforcement des capacités dans l'agriculture, l'agroforesterie, l'agro-pastoralisme et le pastoralisme. Le document de projet indique clairement que le choix des domaines d'intervention a été fait suivant une approche sensible au genre. Dans ce contexte, le document de projet note qu'une attention particulière sera accordée aux femmes en tant que bénéficiaires prioritaires des activités.

c) Le projet de Plateforme Multifonctionnelle

La plateforme est un dispositif des multifonctions fonctionnant à partir d'un moteur diesel utilisé pour plusieurs modules tels que les batteuses, les moulins, les décortiqueuses. Il peut également produire de l'électricité pour alimenter les pompes, l'éclairage ou pour alimenter une variété de dispositifs et appareils électriques. En facilitant de nombreuses tâches telles que le battage, le broyage ou chercher de l'eau, cet appareil offre une réelle alternative pour réduire les heures de travail des femmes dans les tâches consommatrices d'énergie et de temps difficiles. L'évaluation montre que ce mécanisme peut réduire la charge de travail des femmes de 12 heures par jour à environ 5 heures. Son intérêt est multiforme. Tout d'abord, il aide à soulager les femmes et leur donne du temps libre pour assister à leurs activités génératrices de revenus. Ensuite, il offre aux femmes le temps nécessaire pour leur propre développement. Cependant, il s'agit d'un moteur diesel qui, en lui-même est une source d'émissions de gaz à effet de serre. Même si le Niger n'a pas, pour le moment, les moyens nécessaires pour limiter sa contribution à la pollution, il serait approprié à l'avenir que ce dispositif soit être considéré autrement en tant que source d'énergie. C'est pour cette raison qu'un projet d'une source d'énergie alternative a été conçu pour alimenter le moteur avec de l'énergie solaire. Cette option, en plus du fait qu'il serait acceptable pour l'environnement, présente l'avantage de réduire la pollution et permettre aux femmes bénéficiaires de diminuer la pollution, permettre aux femmes bénéficiaires d'épargner d'économiser sur les charges actuelles d'approvisionnement en combustibles.

d) Projet des Clubs d'écoute communautaire pour l'autonomisation et le leadership des femmes

Les Clubs d'écoute communautaire pour l'autonomisation et le leadership des femmes est un projet financé par la FAO et mis en œuvre par l'ONG nigérienne Vie Kande Nibaira. Les Clubs d'écoute visent à améliorer l'accès à l'information pour les femmes rurales en particulier à renforcer leur autonomisation. Leur objectif s'inscrit à la fois dans le mandat de la FAO à lutter contre la faim et la malnutrition et les objectifs stratégiques relatifs à l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'accès aux biens, services et processus de prise de décision. Leur but rejoint également le troisième Objectif du Millénaire pour le développement (OMD 3), qui met l'accent sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Pour leur fonctionnement interne, les clubs d'écoute encouragent les membres à exprimer leurs besoins ou les attentes liées à la vie quotidienne. La radio est un relais qui fournit les réponses, soit par l'intervention d'un expert ou par la diffusion des débats qui ont lieu dans les différents clubs. Le schéma général de fonctionnement est le suivant: identification d'un sujet ou d'un thème - la réalisation de l'émission - écoute active - Dialogue et débat - Décision - Trouver des moyens d'action, Actions-restitution d'expériences.

Au Niger, dans tous les villages où le projet intervient, trois clubs d'écoute ont été créés et deux de ces trois clubs sont des clubs pour les femmes. Parmi les sujets abordés par certains clubs nigériens, on a l'accès à la terre. A la fin de ce processus, certaines municipalités où ces clubs fonctionnent réussissent à trouver le droit des femmes en termes d'accès à la terre comme un droit inaliénable notamment à travers l'héritage.

e) Programme "Bamako Suites pour l'autonomisation des femmes en Afrique de l'Ouest"

Financé par la Coopération italienne, ce projet est mené dans trois pays: le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Niger avec l'objectif de renforcer les initiatives des institutions et des organisations de la société civile dans la perspective de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Les principales composantes du projet sont: (i) la lutte contre la pauvreté par l'autonomisation économique (ii) la santé, les droits reproductifs et la lutte contre la violence fondée sur le sexe (iii) la participation des femmes à la gouvernance au niveau national et local. Les principales mesures prises au Niger sont le plaidoyer pour une plus grande implication des femmes à travers les médias de prise de décision, le renforcement des capacités des femmes artisanes dans le marketing et la conception et la mise en œuvre d'un répertoire des femmes artisans sur un site internet, l'autonomisation et la capacité des femmes à travers l'alphabétisation intégrative, la création d'une base de données d'intrants agricoles et le renforcement des capacités des femmes.

f) Autonomisation des femmes et Projet de développement local

L'autonomisation des femmes et le Projet de développement local est financé par la Coopération italienne. Ces actions sont également pris en compte pour la mise en œuvre du troisième OMD en poursuivant trois objectifs généraux que sont (i) le développement des politiques d'autonomisation des femmes dans les programmes de développement local, (ii) la création d'une politique nationale pour l'égalité au Niger (iii) le renforcement du rôle des femmes dans le domaine de la sécurité et de la souveraineté alimentaire des populations du Niger et de la préservation des ressources environnementales. Plus précisément, le projet vise à l'autonomisation des femmes grâce à l'appui des politiques de genre et développement local MPF/PE en tant que réalisation d'un projet pilote dans la région de Tahoua. Ces actions visent à améliorer la position des femmes dans le développement et à utiliser leurs propres connaissances dans la sauvegarde du patrimoine agricole et plus généralement de l'environnement. Les résultats attendus sont: (a) le renforcement du rôle du Ministère de la population, des femmes et de la

protection des enfants (MP/PF/PE) dans la promotion du processus de décentralisation ouvert à la participation des femmes au Niger (b) la mise en œuvre par des femmes, des actions qu'elles se sont identifiées dans 60 villages (c) le renforcement de la coopération décentralisée MP/FP/PE grâce à la formation d'un réseau de promotion des services dans tous les villages impliqués dans le projet, (d) la diversification, l'amélioration, la création et la mise en œuvre de nouvelles industries basées sur des connaissances traditionnelles de femmes, (e) 10% de diminution de la charge de travail des femmes (f) le renforcement de la participation des femmes à la prise de décision au niveau local (g) de la campagne de sensibilisation.

6. Genre, changements climatiques et agriculture: les réponses politiques et institutionnelles au Niger

Depuis la proclamation de l'année 1975 comme Année Internationale de la Femme par les Nations Unies, le Niger a entrepris diverses initiatives en vue de l'intégration de la dimension genre dans l'élaboration des politiques. Grâce à la sensibilisation de l'accélération des changements climatiques, le même effort est déployé. En outre, les documents de stratégie dans divers domaines ont été conçus. En outre, les mécanismes institutionnels ont été installés et un cadre juridique a été adopté afin de faciliter la réalisation des objectifs du gouvernement en termes de genre et les changements climatiques.

6.1. Réponses politiques

6.1.1. La Stratégie de développement rural et le Plan national d'investissement agricole

Comme tous les pays en Afrique de l'Ouest, le Niger s'est engagé depuis Octobre 2006 dans la mise en œuvre de l'agenda du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) et la politique agricole communautaire (ECOWAP), dans le cadre des efforts nationaux visant à promouvoir le développement agricole et la croissance économique. Ce processus fait partie de la mise en œuvre de la Stratégie de développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP) et de la Stratégie du Développement Rural (SDR). Il convient de noter que le Niger a une stratégie de développement rural depuis 2003, en tant que stratégie de réduction de la pauvreté (SRP). La table ronde, qui s'est tenue du 29 au 30 Septembre 2009, a abouti à la signature de la Charte Nationale de l'ECOWAP/PDDAA Niger (Compact), qui établit un cadre de partenariat entre le gouvernement et les partenaires au développement du Niger dans la mise en œuvre du Plan national d'investissement agricole (PNIA). La Charte prévoit également que le PNIA s'adapte entièrement à la SDR qui est un melting-pot de toutes les interventions de développement dans le secteur agricole au niveau des pays.

L'objectif global de la stratégie de développement rural du Niger est de "réduire l'incidence de la pauvreté rurale de 66% à 52% d'ici 2015 en créant les conditions pour l'économie durable et le développement social en vue d'assurer la sécurité alimentaire et la gestion durable des ressources naturelles". La Stratégie de développement rural (SDR) est disponible sous trois axes stratégiques: (i) promouvoir l'accès du monde rural aux opportunités économiques en vue de créer les conditions d'une croissance durable dans les zones rurales, (ii) Prévenir des risques, améliorer la sécurité alimentaire et la gestion durable des ressources naturelles pour la sécurisation des conditions de vie des populations, (iii) le renforcement des capacités des institutions publiques et des organisations rurales pour améliorer la gestion du secteur rural. L'équité et l'égalité est une préoccupation transversale par rapport à chacun des vingt-trois (23) programmes de SDR. L'instruction et la mise en œuvre de ceux-ci doivent toujours prendre en compte les besoins réels

des femmes et de les impliquer dans les activités à entreprendre. Elle dépasse la vision qui a conduit à la définition des composantes individuelles spécifiques aux femmes, à apporter une approche pratique de l'égalité dans toutes les mesures prises.

Le PNIA étant une émanation de la SDR n'a pas dévié de cette règle. Sur les 17 groupes d'activités choisies par le PNIA qui découlent des piliers du PDDAA, seule l'étude approfondie sur le genre et le VIH-sida était sensible au genre. Les autres actions retenues ne concernent pas la séparation, mais sont essentiellement féminines. Comme les SDR, le PNIA permet un traitement transversal; nécessitant le plus grand soin dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des actions.

Parmi les objectifs de la SDR, la question des changements climatiques et de la résilience aux changements climatiques n'apparaît pas explicitement. Cependant, au cours de son développement, il y avait une forte prise de conscience de la forte vulnérabilité de l'économie nigérienne à des sécheresses récurrentes et la désertification et la nécessité de limiter les risques naturels à la production. En outre, le deuxième axe stratégique souligne l'importance de (i) limiter autant que possible la dépendance des systèmes de production des aléas climatiques, (ii) d'arrêter la surexploitation des ressources naturelles, qui, tout en mettant en péril la durabilité des systèmes de production, compromet l'augmentation des possibilités, (ii) en vie d'assurer les conditions de vie des ménages, réduire le risque de des crises alimentaires en améliorant les conditions sanitaires d'accès à l'eau et à la nourriture. Le PNIA, comme tous les acquis de la SDR est transféré à l'Initiative 3N depuis l'adoption de celle-ci.

6.1.2. L'Initiative 3N

L'Initiative 3N verbatim "Nigériens Nourrissent les Nigériens" est un programme de sécurité alimentaire intégrée adoptée par le Niger en Juin 2012 visant à "contribuer à la protection des populations nigériennes contre la faim et la malnutrition et garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à améliorer leurs revenus". Pour atteindre cet objectif, l'initiative vise à "renforcer la capacité de production alimentaire nationale, l'approvisionnement et la résilience aux crises alimentaires et des catastrophes naturelles". L'Initiative 3N est construite autour de cinq axes stratégiques correspondant aux effets globaux attendus des investissements et des actions. Ce sont (i) la croissance et la diversification de, (ii) la fourniture régulière agro-sylvo-pastorale et de la pêche des marchés ruraux et urbains en produits agricoles et alimentaires (iii) l'amélioration de la résilience des populations aux changements climatiques, les crises et les catastrophes (iv) l'amélioration de l'état nutritionnel des Nigériens (v) d'animation, de coordination de l'élan des réformes et de l'Initiative 3N. Ces cinq axes stratégiques sont traduits en cinq programmes stratégiques (PS), douze programmes opérationnels et des dispositions institutionnelles.

L'approche recommandée pour la mise en œuvre de l'Initiative 3N est basée sur une approche participative et inclusive qui obéit à cinq principes directeurs, à savoir (i) la concentration des actions, (ii) le ciblage de l'aide, (iii) prise en compte du sexe, (iv) la durabilité de la base productive, (v) la mobilisation et la responsabilisation des acteurs. Contrairement documents de stratégie qui l'ont précédé, le développement de l'Initiative 3N a eu lieu dans un contexte où le changement de sexe et le climat est au cœur de toutes les préoccupations et où des progrès significatifs ont été accomplis au niveau national. L'acuité de la gestion des changements climatiques se traduit dans le fait que l'Initiative 3N s'inscrit dans la perspective d'une utilisation optimale des possibilités et des avantages comparatifs des secteurs agricoles et alimentaires du Niger à intégrer l'économie nigérienne dans la dynamique de la compétitivité au niveau régional et même international en

conformité avec le principe de la solidarité avec les générations futures. Le document Initiative 3N est donc empreint de cette grande prise de conscience sur l'intérêt de la notion du genre et les changements climatiques au Niger. Ainsi, l'objectif spécifique de l'Initiative 3N est conçu de telle sorte que le renforcement de la résilience aux crises alimentaires et aux catastrophes naturelles est défini comme le point de départ des efforts pour être pris en vertu de cette initiative.

En ce qui concerne le sexe, l'Initiative 3N cible les ménages vulnérables, les femmes, les jeunes et les personnes avec des organisations de personnes handicapées et la production, comme en témoigne le troisième principe de l'intervention. Compte tenu de la dimension de genre qui apparaît également dans les kits de programmes stratégiques, de villages, de communautés et des familles. Ainsi, il est clairement indiqué que les femmes en général, les femmes chefs de ménages, en particulier, sont les groupes cibles prioritaires dans le cadre des programmes "d'amélioration des mécanismes de prévision et de coordination d'urgence" et "la prévention des différentes formes de malnutrition". En ce qui concerne les kits d'entretien, une gamme d'activités génératrices de revenus dont les femmes sont les principales bénéficiaires a été programmée. C'est le cas par exemple avec les activités de jardinage. Cette préoccupation se reflète dans les kits de village en programmant la petite irrigation pour le maraîchage et l'arboriculture fruitière et la mise à disposition de parcelles disponibles de 200 à 300 mètres carrés aux femmes. En ce qui concerne la chaîne des résultats de l'Initiative 3N, le quatrième programme spécifique prévoit, entre autres résultats, garantir l'accès aux terres pour les groupes les plus vulnérables, notamment les femmes, les jeunes et les personnes handicapées. Le sixième programme stratégique assure également le suivi de la proportion de femmes et de jeunes qui ont développé de nouvelles activités génératrices de revenus comme l'un des indicateurs.

6.1.3. La Politique Nationale du Genre (PNG)

L'analyse de la situation au Niger selon le sexe a conduit aux conclusions suivantes: (i) l'inégalité de statut et la position des femmes et des hommes dans la famille et dans la société, (ii) l'état économique inégal des femmes et des hommes et la féminisation de la pauvreté, (iii) inégalité dans la jouissance des droits par les femmes et les hommes et l'exercice différenciée de leurs obligations au sein de la famille et de la société (iv) la participation inégale des hommes et des femmes dans les instances de prise de décision à tous les niveaux, en dépit de l'existence de la loi des quotas, (v) les interventions à faible impact en faveur de l'équité et de l'égalité d'accès pour les hommes et les femmes.

La nécessité d'apporter des réponses aux questions soulevées par ces observations est à l'origine de l'adoption de la Politique nationale du genre (PNG) le 31 Juillet 2008. Le PNG est en conformité avec les engagements internationaux, régionaux et nationaux que le Niger a signés. Les plus importants sont la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948), le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966), le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966), la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (1965), la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979), la Convention relative aux droits de l'enfant (1989), la Convention contre la torture et autres traitements cruels et dégradants (1984), les Objectifs du Millénaire pour le Développement (2000), la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (2005), la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des peuples (1981), la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant (1990), La Politique de genre de la CEDEAO (2001), La Politique de l'Union Africaine sur l'Egalité (22 mai 2009), le Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté (2008-2012), et la Constitution de la Septième République (2011).

Grâce à cette politique, le gouvernement du Niger espère construire avec toutes les parties prenantes, une société sans discrimination, où les hommes et les femmes, les garçons et les filles ont des chances égales de participer à son développement et de profiter des bénéfices de sa croissance. La PNG s'est fixée deux objectifs: (i) mettre en place un environnement institutionnel, socio-culturel, juridique et économique pour la réalisation de l'équité et de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes et (ii) assurer l'intégration effective du genre dans les politiques, plans, programmes et projets de développement du pays.

La PNG est basée sur quatre principes cardinaux: (i) le genre est transversale et la politique nationale de genre est le seul cadre de référence pour toutes les personnes impliquées dans l'affaire, (ii) les deux objectifs généraux de la PNG sont liés et leur réalisation nécessite une synergie d'action dans les actions des acteurs identifiés par la mise en œuvre institutionnelle, (iii) les engagements des acteurs et l'acceptation de l'égalité comme "critère d'admissibilité pour les interventions de développement de financement " et (iv) l'égalité ne signifie pas similitude et son non-respect constitue un obstacle au développement national. La PNG est soutenue par quatre axes stratégiques. Le premier vise à promouvoir la situation équitable et la position sociale des femmes et des hommes dans la famille et dans la communauté, le deuxième axe vise à justement promouvoir le potentiel et la position des femmes et des hommes dans l'économie des ménages et l'économie de marché, le troisième axe se concentre sur les questions de droits de l'homme, le quatrième axe concerne la capacité d'intervention du cadre institutionnel pour la mise en œuvre de la PNG.

Enfin, par le développement de la PNG, LE Niger confirme son engagement à atteindre l'équité et l'égalité entre les hommes et les femmes à tous les niveaux. Cependant, l'expérience a montré que trop souvent, avoir une politique sectorielle n'est pas suffisant, mais nous devrions plutôt assurer la mise en œuvre de la PNG en termes d'efficacité et d'efficience. En tant que tel, le gouvernement et ses partenaires doivent surmonter un certain nombre de défis, y compris la technique et le défi financier. En effet, les fonds nécessaires pour mettre en œuvre le plan d'action sur 10 ans (2009-2018) de la PNG est estimé à environ 96 millions de dollars. Le défi technique, à son tour, est lié à la nécessité de concevoir deux stratégies à savoir soutenir une stratégie de plaidoyer pour la mobilisation des ressources et de la stratégie de communication pour soutenir la mise en œuvre de la PNG et rendre ses résultats visibles.

6.1.4 Le Plan national pour l'environnement et le développement durable

Le Niger a élaboré un plan national pour l'environnement et le développement durable (PNEDD). Le but de ce plan est "d'élargir les options de développement et de durabilité pour les générations futures". Son but est de "créer des conditions propices à l'amélioration de la sécurité alimentaire, la recherche de solutions à la crise de l'énergie domestique, l'amélioration des conditions sanitaires et le développement économique des populations". Pour atteindre ces objectifs généraux, le PNEDD a quatre sous-objectifs supplémentaires, à savoir: (i) assurer une gestion plus rationnelle des ressources naturelles dans la lutte contre la désertification par la promotion d'une approche plus holistique de la question, (ii) intégrer les préoccupations environnementales dans la définition des politiques, programmes et projets mis en œuvre dans chacun des principaux domaines du développement, (iii) encourager la participation, la responsabilisation et la participation du public dans la gestion des ressources et de leur habitat, contribuer à la préservation et à l'amélioration de leur milieu de vie, (iv) promouvoir le développement d'un partenariat efficace entre les parties prenantes dans la question de l'environnement et du développement durable au Niger.

Il semble qu'aussi bien dans les objectifs globaux que dans les objectifs spécifiques, la dimension genre de la femme productrice n'y est pas explicitement clairement stipulée. Cependant, comme on le verra plus loin, il n'y aucune omission qui reflète un manque d'intérêt. La stratégie de mise en œuvre du PNEDD comprend des mesures à court terme qui sont plus urgentes à mettre en œuvre, les actions à moyen terme regroupés dans des programmes prioritaires et une série de mesures d'accompagnement qui sont réparties sur les moyens et long terme. Cette stratégie de mise en œuvre est également à travers deux thèmes principaux, y compris la gestion des ressources naturelles et le renforcement des capacités. Ces deux thèmes stratégiques donnent le rôle prédominant à la population, en particulier les jeunes et les femmes. Le PNEDD se compose de six programmes qui sont: (i) Le Programme sur la diversité biologique, (ii) Le Programme de l'eau et du développement durable (iii) Le Programme de variabilité climatique et les changements climatiques, (iv) Le Programme de cadre de vie et de l'environnement urbain, (v) Le Programme national de lutte contre la désertification et la gestion des ressources naturelles, et (vi) Le Programme de l'énergie et de développement durable. Ces programmes sont dirigés par des comités techniques composés de représentants des institutions gouvernementales, des représentants des institutions de recherche et des représentants de la société civile. Comme indiqué plus haut, le PNEDD inclut le programme national pour l'adaptation (PANA) et le Programme pilote de résilience aux changements climatiques. C'est à travers les activités de ces deux programmes que le PNEDD prend en compte spécifiquement les besoins et les priorités des femmes rurales face aux changements climatiques.

L'approche globale du PNEDD en fonction du sexe a ses racines dans la relation étroite que les femmes ont avec l'environnement naturel en raison de leur présence effective dans les activités agricoles et la collecte de ressources vitales. Cette relation continue prédispose les femmes à une plus grande sensibilité aux changements de l'environnement naturel, ce qui est l'environnement dans lequel ils opèrent. Ce contact permanent avec l'environnement a favorisé chez les femmes, de bonnes pratiques en matière de préservation de l'environnement.

6.1.5. Programme National d'Adaptation (PANA)

Le Programme national d'adaptation porte sur les effets néfastes des changements climatiques (PANA), et a été conçu par le Conseil National de l'Environnement et le Développement Durable (CNEDD) et fait partie de la mise en œuvre de la Stratégie nationale et le Plan d'action sur les changements climatiques et la Variabilité (SN/ PACVC) adoptée en Mars 2004. L'élaboration et la mise en œuvre des PANA au Niger est également dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) que le Niger a signée et ratifiée. L'objectif général du PANA est de contribuer à atténuer les effets néfastes de la variabilité du climat et des changements climatiques sur les populations les plus vulnérables dans le contexte du développement durable. Ainsi, quatorze des options d'adaptation ont été identifiées pour la mise en œuvre des mesures d'adaptation en vue d'aider à augmenter la productivité agricole, la sécurité alimentaire et la disponibilité en eau. Ces options d'adaptation ont été identifiées au cours du processus de préparation du PANA, une priorité pour les acteurs locaux, des municipalités et des niveaux de village.

En général, les relations du PANA avec les objectifs nationaux de développement sont considérés en termes de liens entre les mesures d'adaptation identifiées dans le PNEED et les priorités nationales de développement définie par la SRP. En outre, les mesures d'adaptation identifiées dans le cadre du PANA sont compatibles avec la directive de la SRP, en particulier en ce qui concerne la sécurité alimentaire, le renforcement des capacités, la gestion de l'eau, la lutte contre la désertification et la promotion des activités génératrices de revenus. D'un point de vue

programmatique, en dehors du secteur de la santé, tous les autres domaines principaux identifiés par le PANA viennent du secteur agricole. Ce sont l'agriculture, l'élevage, la pêche, la foresterie, les ressources en eau, la faune et les zones humides. Ce haut niveau de priorité accordé au secteur agricole est confirmé dans le choix des projets à mettre en œuvre lorsque le premier projet vise à améliorer la résilience de l'agriculture aux changements climatiques.

Encadré 2: Mesures/options d'adaptation identifiées par le PANA

Si la formulation des objectifs généraux et spécifiques ne montre pas explicitement la notion d'identification et de mise en œuvre de projets sensibles au genre, elle donne une importance particulière à cette dimension. C'est ainsi que sur les quatorze projets identifiés, quatre projets ciblent spécifiquement les femmes. C'est le cas du Projet de promotion des banques de fourrage de bovins qui cible les femmes et les enfants souffrant de la malnutrition; le Projet d'appui à la promotion du jardinage et de l'agriculture périurbaine. En ce qui concerne le Projet de promotion des activités Génératrices de Revenus et de développement mutuel, sa justification est déjà établie, reconnaissant les femmes comme particulièrement vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques et fait d'eux des cibles prioritaires pour ses interventions. Il en est de même pour le projet pour la promotion des banques de céréales et de vulgarisation des espèces végétales et animales mieux adaptées aux conditions climatiques. Enfin, un projet est spécifiquement consacré à la facilitation de l'accès des femmes au crédit, qui, comme nous savons, est l'un des acteurs qui entravent plus le développement des femmes productrices.

6.1.6. Le Plan de développement économique et social 2012-2015

Le Niger s'est engagé dans un processus d'élaboration et d'adoption d'un plan de développement économique et social pour la période 2012-2015. Le PDES est conçu pour servir de cadre de référence unique pour les objectifs que le gouvernement s'est fixés en termes de développement économique. Le PDES entend s'appuyer sur les initiatives passées qui ont apporté des résultats concluants comme la Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP) ainsi que la Stratégie de Développement Rural. Le but du PDES est "d'assurer une meilleure gestion et une efficacité des politiques publiques". Pour atteindre cet objectif global, le PDES a neuf domaines de résultats, à savoir (i) les aspirations des citoyens en matière de sécurité sont atteintes, (ii) l'équité et l'égalité des citoyens aux services publics sont garanties, (iii) les institutions démocratiques et républicaines sont crédibles, (iv) le niveau de développement social s'est considérablement amélioré, (v) les Nigériens ont une sécurité alimentaire durable, (vi) une croissance économique forte et soutenue, (vii) les jeunes sont intégrés dans le système économique, (viii) la préservation et la gestion des ressources environnementales sont renforcées, et (ix) la gestion du développement est facilitée. Le PDES considère l'Initiative 3N, comme l'un des principaux piliers de son succès. En effet, le troisième axe stratégique sur la promotion de la sécurité alimentaire et le développement agricole durable a déclaré qu'est l'agriculture est le principal véhicule de la croissance économique du Niger, et donc une relance du secteur est susceptible de contribuer à la croissance économique qui crée des emplois et de la richesse. Le PDES hérite donc toute l'attention sur le genre et les changements climatiques par l'Initiative de 3N. Le PDES a été adopté le 1^{er} Août 2012 et sa mise en œuvre a déjà commencé.

6.1.7. Le projet de la Stratégie pour le développement durable de l'élevage

Depuis 1992, les stratégies mises en œuvre dans le bétail ont été intégrées dans la directive d'un document d'orientation globale de développement rural intitulé "Principes directeurs de la politique de développement rural pour le Niger (PDPDR)". D'autres politiques et stratégies ont ensuite été créées dans le but de renforcer le PDPDR. La réforme la plus récente est l'une des

années 2000 faite par la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP), à savoir la SDR. Les principaux défis auxquels le Niger est confronté dans le domaine de l'élevage sont l'augmentation de la productivité, la promotion de la production et la sécurisation contre les aléas climatiques. Dans cette perspective, la nouvelle vision qui se dégage est " Un Niger où le bétail, en 2035, contribue de manière significative à la sécurité alimentaire et la nutrition et à l'amélioration des conditions socio-économiques de la population grâce à une gestion durable de l'environnement". Tel est l'objectif fixé à la stratégie pour un développement durable de l'élevage au Niger. L'objectif global de cette stratégie est de développer une agriculture durable qui puisse contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et les revenus de la population et leur résilience face aux crises et aux catastrophes naturelles". Son objectif spécifique est de "veiller à l'émergence de systèmes de production d'élevage, qui pourront promouvoir économiquement et écologiquement la gestion durable des ressources pastorales".

Le cadre stratégique comprend (i) la santé animale et l'hygiène des produits d'origine animale durable assurée (ii) l'augmentation, la diversification et le développement de la production animale, (iii) la création d'un cadre juridique et institutionnel pour le développement durable de l'élevage contre les risques climatiques de nature à favoriser la gestion économique et écologiquement durable des ressources pastorales. Élevage sain et dynamique est le credo de la stratégie visant à réduire la vulnérabilité de la population rurale pauvre. Ainsi, elle doit favoriser l'emploi des jeunes, en particulier les femmes, tout en assurant l'utilisation durable des ressources naturelles. La stratégie, sa mise en œuvre sur une période de vingt-trois années, une question principale pour la sécurité alimentaire et augmenter les revenus ruraux dans une perspective de développement durable de l'élevage.

Conformément aux orientations fixées par le PNG, cette stratégie souligne le respect de l'égalité des sexes comme l'un de ses principes directeurs de l'intervention. Le document de stratégie indique clairement que l'intégration de la dimension de genre n'est pas considérée en termes d'activités supplémentaires ajoutées pour les femmes, mais plutôt comme une approche globale qui tire son origine de l'élaboration de programmes techniques. L'approche sera d'analyser les situations à partir d'une perspective de genre en vue d'identifier et d'hiérarchiser toutes les activités dominantes des femmes. Les acteurs sont signataires de la Charte de Gouvernance (CIP-SDR), les PTF du secteur rural (Délégation de l'UE en tête), des organisations paysannes (RECA), les ONG de développement et les associations, le secteur privé et les banques (CCIAN), la Commission de la CEDEAO, la Commission de l'Union Africaine/NEPAD.

6.2. Contexte institutionnel: le mécanisme national du genre

6.2.1 La Direction générale de la promotion de la femme

Dans le cadre de la Décennie de la Femme, l'Association des femmes du Niger a lutté pour défendre les intérêts des femmes. C'est ainsi que le gouvernement a créé:

- En 1981, une Direction de la Condition Féminine au sein du Ministère de la Jeunesse et des Sports;
- En 1987, un Secrétariat d'Etat chargé des Affaires sociales et de la Condition Féminine au sein du Ministère de la Santé Publique;
- En 1989, le Secrétariat a été mis en place au sein du Ministère des Affaires Sociales et de la Condition Féminine;
- En 1991, ce ministère a été remplacé par le Ministère du Développement Social, de la Population et de la Promotion de la Femme;

- En 1994, le ministère du Développement social, de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfance;
- En 2005, le Ministère du Développement Social, de la Population, de la Promotion de la Femme et de Protection de l'Enfance est divisé en deux Ministères: Ministère de la Population et de l'Action sociale et le Ministère de l'Autonomisation des Femmes et la Protection des Enfants;
- En 2008, le ministère de la Population, de la Promotion de la Femme et de Protection de l'Enfance.

C'est dans le dernier ministère qu'a été créé la Direction générale de la femme et de la Promotion du Genre dont la mission est d'entreprendre des actions visant à l'autonomisation des femmes, la promotion du leadership des femmes et la promotion d'un environnement propice à l'équité et à l'égalité entre les hommes et les femmes dans les domaines économique, socio-culturels, juridiques, institutionnels et politiques.

Elle est composée de trois directions: la Direction du renforcement de l'environnement institutionnel des femmes et du progrès de l'égalité, la Direction de la promotion du leadership de la femme et la Direction l'autonomisation économique des femmes. Ils ont une représentation dans chacune des huit régions du Niger. La Direction Générale de la Promotion de la Femme est en charge de la mise en œuvre des choix politiques en ce qui concerne le traitement des questions de genre et d'équité.

6.2.2. Unités genre au sein des Ministères Techniques

Le cadre de référence national pour l'égalité des sexes, comme indiqué ci-dessus, est la Politique nationale du genre. La quatrième priorité stratégique de cette politique comprend les questions institutionnelles que la mise en œuvre a été facilitées par l'Initiative sur le genre au Niger qui fait partie du Programme de coopération UNFPA-Niger. En vue de mettre en œuvre de cette initiative du genre, le Ministère de la population, a encouragé la création de points focaux dans tous les ministères techniques. Ces points focaux sont chargés de veiller à ce que l'égalité soit systématiquement considérée au moment de la planification, de la mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des projets et programmes. Au cours de la mise en œuvre, il est devenu clair que le travail de surveillance et de suivi va au-delà de la capacité d'une personne. En outre, les points focaux ont été mis en place dans les unités de genre, comprenant environ neuf personnes occupant des postes de responsabilité à des niveaux élevés. En raison de leur position dans la hiérarchie administrative, les membres de ces unités ont le pouvoir de décision et la souplesse qui leur permettent de prendre des initiatives sans nécessairement aller à leurs supérieurs dans l'adoption de certains documents et certaines mesures.

Outre le travail de suivi sur les nouvelles politiques que font ces points focaux, ils ont entrepris un examen des programmes de travail de leurs ministères respectifs afin que ces programmes correspondent à des engagements politiques en matière d'égalité. Ainsi, dix-huit ministères sont déjà de cet avis. Les principaux ministères en charge des questions relatives aux femmes rurales sont le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Environnement et le Secrétariat Permanent de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté parmi ceux qui ont fait ces commentaires. Cela signifie que, à ce stade, les programmes et plans d'action tiennent pleinement compte de la dimension de genre.

6.2.3 Le Conseil national de l'environnement pour le développement durable

C'est en 1996 que le Niger a mis en place le Conseil national de l'environnement pour le développement durable avec les missions (i) de définir un cadre national de référence contenant les politiques, les directives, les objectifs, les stratégies et programmes d'action sur l'environnement pour le développement durable, (ii) à développer et à promouvoir la mise en place d'un cadre institutionnel et des mécanismes assurant la coordination et l'harmonisation des activités de toutes les parties prenantes dans le processus du PNEDD, (iii) d'assurer le respect des normes environnementales dans toutes les activités de développement économique, social et culturel, (iv) promouvoir un véritable changement de mentalité et d'attitude pour une utilisation durable et rationnelle des ressources naturelles et la gestion rationnelle de l'environnement.

6.2.4 Les mécanismes institutionnels complémentaires

Les efforts déployés par le Ministère de la Population, de la Promotion de la femme et de protection de l'enfance sont renforcés avec la création de Maisons de la femme et de l'Observatoire national de la promotion de la femme ou l'Unité de l'entrepreneuriat féminin de la Chambre de Commerce, d'Industrie et de l'Artisanat. Les Maisons de la femme sont des structures dont le mandat est d'aider les femmes à travers la formation, la sensibilisation et la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus.

Encadré 3: Unité de l'Entrepreneuriat des Femmes, créé en Avril 2000 avec l'appui de l'Agence canadienne pour le développement international, travaille avec les femmes dans les domaines suivants: la gestion et l'organisation des affaires, aide à la recherche d'idées d'affaires; Soutien à la création et à la consolidation de l'entreprise, de contrôle de gestion d'entreprise; la facilitation de partenariat; Centre de ressources (les scripts et documentation audio-visuelle et l'accès à Internet). Entre 2000 et 2003, 2.978 femmes chefs d'entreprise ont été concernées par les activités de formation de l'unité, et 88 ont fait des voyages d'études à l'étranger.

Une autre initiative complémentaire aux efforts des institutions de l'État est la mise en place de Systèmes de Parrainage des femmes Urbaines-Rurales. Il y a un mécanisme en place pour promouvoir essentiellement le transfert de connaissances, de bonnes pratiques et de l'information pour les femmes vivant dans les zones urbaines (plus proches de la technologie et de l'information) pour les femmes rurales. Ce mécanisme est, de toute évidence, un puissant vecteur d'information et de pratiques dans tous les domaines de la vie, en particulier dans les domaines des droits et devoirs de la femme, les nouvelles technologies pour faciliter le travail des femmes dans les régions rurales et les services ainsi que les possibilités offertes aux femmes en général. En outre, ce système repose sur les contributions des femmes urbaines membres du réseau de parrainage, mais aussi toute la bonne volonté au niveau national et international. Ces cotisations sont utilisées pour acheter de l'équipement pour les femmes qui travaillent, mais aussi pour financer l'AGR. Toujours dans le cadre de ces efforts, il convient de noter la création d'un poste de Conseiller du Président de la République et le Bureau du Premier ministre pour assurer la conformité avec les engagements pris par les différents gouvernements dans les questions de genre.

7. Contraintes et obstacles à l'adaptation effective des producteurs aux changements climatiques au Niger

Plusieurs contraintes et obstacles empêchent la mise en œuvre effective des techniques d'adaptation aux changements climatiques par les agriculteurs au Niger. Ces contraintes sont d'ordre politique, institutionnel, juridique, économique ou socio-culturel.

7.1. Les contraintes politiques, institutionnelles et juridiques

Ce groupe de contraintes peut-être le plus important depuis l'efficacité de toute initiative au niveau local reste fortement conditionné par l'existence d'un environnement politique, institutionnel et juridique. Ces trois cadres définissent les politiques, les principes et les directives; établir des instances de mise en œuvre et déterminer les recours pour la non-conformité. Si dans la situation actuelle, l'analyse des réponses stratégiques montre que des efforts considérables ont été réalisés en termes d'adoption de cadres de référence, des défis importants demeurent. Tout d'abord, il y a le défi relatif à l'absence d'une stratégie globale sur le genre et le changement dont le but principal serait d'assurer la cohérence globale et la synergie nécessaire à la réussite des initiatives actuellement en circulation. En l'absence d'une telle stratégie, les tentatives pour intégrer le genre et les changements climatiques dans les politiques et stratégies sectorielles suivent une approche qui sépare les deux dimensions alors qu'il est clair que ces deux questions sont étroitement liées. Actuellement, il est difficile de détecter les mécanismes par lesquels les institutions responsables de l'agriculture, de la promotion de l'égalité et ceux en charge des changements climatiques fonctionnent d'une manière concertée pour donner les réponses les plus appropriées aux préoccupations des femmes sur les changements climatiques. Sur le terrain, cette contrainte se traduit par un manque de coordination des acteurs sur le thème et une pauvre capitalisation des projets et programmes acquis. En effet, il est fréquent de voir plusieurs acteurs impliqués dans la même région, avec une variété d'actions dispersées, différentes stratégies d'intervention, ce qui les rend difficile à la durabilité et à l'évaluation.

Le deuxième défi est lié à la lacune législative qui prévaut actuellement au Niger en raison de la résistance au projet de Code de la famille. Toutefois, ce code devrait définir le statut des femmes rurales, en particulier en ce qui concerne les questions d'accès aux ressources productives. Le troisième grand défi dans cette catégorie concerne les faiblesses du mécanisme d'information, éducation et communication (IEC). Ce défi a donné lieu à un manque d'intégration de l'extension et des services de counseling et de faibles besoins spécifiques des femmes, en particulier en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques. Le manque de ressources et l'organisation du soutien et des conseils au monde rural aggrave l'impact de cette contrainte. Il en est résulté un préjudice d'ignorance des lois et des textes nationaux tels que le Code rural, la loi ou des quotas sur les dispositions religieuses en termes de droits des femmes. Un autre résultat important de la faiblesse de l'IEC est la faible capacité des organisations de femmes du village à transmettre des messages et des informations aux femmes rurales pour leur permettre de saisir les opportunités qui s'offrent à elle, en particulier les sources de financement et de soutien disponibles.

Enfin, il convient de noter, comme un défi majeur, l'absence d'un programme adéquat de renforcement des capacités à tous les niveaux (national, régional, local) pour une meilleure compréhension des changements climatiques, les effets, les stratégies à développer l'adaptation basée sur les activités agricoles et le rôle joué par les différents acteurs (gouvernement, partenaires financiers, des organisations intergouvernementales, des ONG, des associations de développement, secteur privé, producteurs et leurs organisations, les groupes de femmes, les élus locaux, les leaders d'opinion, etc...)

7.2. Les contraintes économiques

Comme les obstacles liés aux aspects stratégiques, il existe de nombreux obstacles économiques. Le premier obstacle de cette nature est l'accès limité des femmes aux ressources productives telles que la terre, les intrants, les services de vulgarisation et les ressources en eau. Toutefois, l'accès à ces ressources est vraiment essentiel de viser l'autonomisation des femmes rurales et améliorer leur résilience aux changements climatiques. Deuxièmement, nous notons une préparation insuffisante des producteurs à développer des mécanismes pour la prévention et la gestion des catastrophes liées aux changements climatiques et à leurs conséquences (inondations, sécheresses, insécurité alimentaire et la malnutrition) en dépit de leur rôle en tant que pilier de la sécurité alimentaire dans la famille.

En conséquence, il existe une formation insuffisante des femmes dans la gestion durable des forêts et de l'eau, les techniques de récupération des terres, l'intégration de l'agriculture/l'agroforesterie et la protection de l'environnement. Cependant, les femmes sont les principaux utilisateurs des ressources forestières et en eau. L'accès aux nouvelles technologies est également une source de préoccupation pour les femmes productrices. En effet, très souvent, ces technologies et techniques sont insuffisantes pour les besoins des femmes, car elles sont nécessaires pour alléger les tâches domestiques, mais aussi pour aider dans les domaines de la production, la transformation, le stockage et la commercialisation en vue d'augmenter leurs revenus. Les technologies liées aux énergies alternatives (solaire, éolien, charbon) pour éviter la déforestation et la dégradation de l'environnement ne sont également pas facilement accessibles. L'assurance agricole et le marché du carbone sont généralement sous-développés au Niger et quelques-uns sont connus par les agriculteurs et ils auraient pu compenser les petits producteurs en cas de catastrophe, avec des conséquences sur les cultures. Enfin, le manque d'intérêt que le secteur privé a pour les femmes rurales n'est pas propice à l'émergence d'un entrepreneuriat rural qui peut aider à développer des stratégies d'adaptation par les femmes.

7.3. Les barrières sociales et culturelles

Les facteurs sociaux, culturels et religieux continuent d'exercer une pression néfaste sur les efforts de changement social en faveur des femmes. Les préjugés sociaux défavorables à la femme, une mauvaise interprétation des dispositions religieuses, la primauté de l'homme sur le sexe féminin dans les mêmes dispositions islamiques et coutumiers sont beaucoup de gravité qui anéantissent les femmes en général et les femmes rurales en particulier. Ainsi, comme il a été indiqué dans les sections précédentes, le pouvoir de prise de décision appartient essentiellement aux hommes, les moyens de survie sont presque exclusivement commandés par les femmes. En outre, les effets de ces préjugés sont affichés même dans les milieux politiques et modernes de facto qui menacent la réussite des initiatives des gouvernements. Le premier exemple est le non-respect de la loi sur les quotas, dans les motifs qu'il n'y a pas assez de femmes qualifiées pour aspirer à de hautes fonctions dans le gouvernement. L'analphabétisme chez les femmes rurales est à la fois une cause et une conséquence de ces stéréotypes sociaux.

Encadré 4: Au Niger, l'indice de participation des femmes (IPF) est l'un des plus bas au monde. Mesuré à partir du niveau de participation des femmes dans les décisions économiques, les décisions sur le quotidien sur les décisions politiques et le contrôle de la valeur des ressources économiques étaient de 0,11 en 2000 et 0,33 en 2007. Selon le rapport de l'analyse de la femme et le statut des enfants menée en 2009 par l'Institut national de la statistique et de l'UNICEF, seulement 17% des femmes en fin de compte décident sur les questions de santé, 8% des décisions sur les importants achats des ménages, 15% pour les décisions à visiter la famille et les amis.

8. L'investissement prioritaire doit améliorer la résilience et la capacité d'adaptation aux changements climatiques des agriculteurs au Niger

Le défi fondamental de la stratégie d'adaptation aux changements climatiques est la réduction de la vulnérabilité. Toutefois, la capacité d'adaptation est une fonction de questions institutionnelles, la disponibilité de technologies appropriées, l'information, les infrastructures, etc... Plusieurs types de placements sont possibles dans les domaines de projets d'adaptation et d'envisager de réduire la vulnérabilité. Mais quel que soit le type de mesures envisagées, elles doivent être adaptées au contexte régional et être résistant aux chocs qui peuvent découler des conditions climatiques extrêmes. Les interventions proposées par cette étude de consultation sont regroupées en quatre composantes interdépendantes. Les deux premières sont destinées à apporter des réponses aux problèmes liés à l'environnement socio-professionnel des femmes au Niger ainsi que les questions organisationnelles et institutionnelles. Les deux autres composantes comprennent des actions spécifiques à mettre en œuvre directement sur le terrain par les femmes elles-mêmes afin de réaliser les changements positifs attendus par le programme. En ce qui concerne ce dernier aspect, le principe directeur est de chercher à assurer une meilleure couverture des zones les plus vulnérables du pays. Compte tenu de l'existence d'autres acteurs sur le terrain, il a été recommandé que le programme intervienne principalement dans les zones où aucune intervention n'est en cours. Les principales composantes du programme sont les suivantes.

Composante 1: Réduction de la charge de travail des productrices

Comme déjà mentionné dans les sections précédentes du présent document, les femmes rurales du Niger sont impliquées dans de nombreuses activités rurales et des ménages qui consomment le plus de leur journée de travail. Cette situation rend difficile pour les femmes d'entreprendre de nouvelles activités qui pourraient vraiment contribuer à leur plein épanouissement. En outre, le succès de toute initiative dédiée aux femmes rurales exige qu'elles soient libérées du fardeau des tâches quotidiennes et répétitives. C'est dans cette perspective que cette composante a été conçue.

Objectif: Réduire le nombre et la difficulté des tâches assignées aux femmes pour leur permettre de consacrer leur temps à des activités plus enrichissantes et de développement personnel.

Activités:

1. Fourniture aux groupements de femmes du matériel pour alléger les tâches matérielles (ADT), tels que les batteuses, décortiqueuse, moulins à grains
2. Équipement pour les groupements de femmes avec les plateformes multifonctionnelles
3. Acquisition ou équipements liés à la diffusion des énergies renouvelables tels que les poêles à bois améliorés ou cuisinières à gaz
4. Vulgarisation des technologies d'accès rapide et pas et fastidieuses d'eau potable

Composante 2: Renforcement des capacités et de développement institutionnel

La sensibilisation sur la nécessité de mieux valoriser la contribution des femmes au Niger pour le développement socio-économique du pays a été accompagnée par la mise en œuvre des actions multiformes en faveur des femmes. Certaines de ces interventions sont axées sur les aspects organisationnels tandis que d'autres exigent comme conditions préalables à l'accès, la constitution des femmes dans le groupe, une association ou toute forme d'organisation. Ainsi, il existe aujourd'hui de nombreux groupes de femmes dont le niveau d'opérationnalité est variable. Pour améliorer l'efficacité du programme et créer, plus généralement, les meilleures conditions pour le succès de toute intervention pour les femmes, il est devenu nécessaire de veiller à ce que les groupes existants puissent jouer le rôle d'interlocuteurs valables. Il faudra l'intervention de

renforcer les capacités du cadre institutionnel existant pour être en mesure de soutenir les différents efforts.

Objective: Renforcer le cadre institutionnel et organisationnel.

Activités:

1. Appui financier et logistique pour les unités focales du genre des ministères impliqués dans le développement rural (agriculture, élevage, environnement)
2. Identification et la fonctionnalité du diagnostic des groupements de femmes existants.
3. Création et/ou la revitalisation des groupes de femmes existants
4. Mise en œuvre du programme de formation sur la vie et la gestion des groupements de femmes de la communauté;
5. Mise en œuvre de soutien et de conseil aux activités en rapport avec les changements climatiques, y compris les contraintes et les besoins des productrices
6. Mise en œuvre des modules de sensibilisation des productrices sur les textes juridiques (code rural, les textes religieux) pour un meilleur accès à des terres productives
7. Vulgarisation des activités des clubs d'écoute dans les zones d'intervention du programme

Composante 3: Amélioration de l'accès des producteurs ruraux aux principales ressources productives comme la terre, le crédit, l'eau, l'équipement, les intrants

L'accès non discriminatoire aux ressources productives révélées par toutes les études et confirmées par les résultats de l'enquête est un sérieux handicap pour les activités agricoles des femmes. La difficulté d'accès à la terre est la préoccupation la plus largement reconnue comme celle qui soulève le plus de difficultés. Cependant, l'accès aux intrants pose également des défis réels à la fois en termes de disponibilité, ainsi que sur le plan de l'accessibilité. La forme traditionnelle du crédit est chère pour les activités agricoles en général et les activités des femmes en particulier. Au cours des débats de l'atelier, l'accès aux équipements et aux installations d'irrigation constitue aussi des goulets d'étranglement alors que les activités de maraîchage sont parmi celles qui offrent le plus de revenus aux productrices. Enfin, le développement des cultures dans la phase de traitement ainsi que l'accès au marché répond également aux nombreux obstacles. La composante n ° 3 propose des solutions à ces contraintes.

Objectif: Assurer l'accès aux ressources productives pour les producteurs ruraux à accroître les revenus de la productivité et de la ferme des femmes rurales.

Activités:

1. Ouverture en faveur des groupes de femmes, des lignes de microcrédit pour l'acquisition de terres agricoles collectives.
2. Mise en œuvre en collaboration avec les autorités traditionnelles et les mécanismes juridiques locaux pour s'assurer que les groupements de femmes accèdent aux terres récupérées par les femmes ou leurs groupements.
3. Recensement à travers différentes régions du pays, les meilleures pratiques dans l'accès des femmes aux terres agricoles et des mécanismes de conception pour adapter et diffuser ces pratiques dans les domaines d'intervention du programme.
4. Création et/ou renforcement des marchés des intrants (agricoles et d'élevage) pour les femmes.
5. Création d'un fonds de mini-assistance pour le traitement, la commercialisation et l'accès aux marchés

6. Appui à la recherche de partenariat commercial avec des bureaux et des entreprises nationales impliqués dans la commercialisation des produits alimentaires
7. Mise en place d'un mécanisme de passation des marchés (subvention) à l'équipement d'irrigation
8. Mise en œuvre du fonds de roulement de démarrage pour les groupements de femmes pour assurer les coûts de carburant et d'entretien.

Composante 4: Renforcement de la participation des productrices à la gestion des ressources naturelles

L'analyse de l'expérience sur le terrain montre que les femmes sont les gardiennes des bonnes pratiques en matière de conservation et de gestion des ressources naturelles. Leur implication dans la recherche de moyens de survie tels que les sources d'eau et d'énergie, fait, en effet, que les femmes constituent des groupes sociaux qui reçoivent un choc frontal de tout changement dans l'environnement. Ainsi, elles sont profondément sensibles et attentives à la protection des ressources naturelles. Par conséquent, il est clair que le succès de toute entreprise de préservation de l'environnement et des ressources naturelles est étroitement lié à la participation des femmes dans le processus d'identification des contraintes, la définition des solutions et leur mise en œuvre. C'est cela l'objectif de la Composante 4.

Objectif: Tirer les bonnes pratiques développées par les communautés en général et les femmes en particulier, à mettre les femmes au centre des efforts de conservation et de préservation de la base productive.

Activités:

1. Mise en place de groupes mixtes de discussion, de réflexion et d'échange sur la dynamique rurale et les changements climatiques. Ces groupes identifient de façon endogène les contraintes et élaborent des plans d'action à petite échelle de leurs perceptions et leurs expériences sur les phénomènes climatiques
2. Mise en œuvre des actions prioritaires identifiées par les communautés en particulier la restauration du bâtiment et la récupération des terres des œuvres qui impliquent la plupart des femmes
3. Création de pépinières pour les femmes
4. Production et commercialisation de semences fourragères à partir d'autres projets
5. Diffusion de l'information météorologique

8.1. Gestion, suivi et évaluation du programme

Cette composante couvre toutes les activités liées à aux aspects technique, administratifs ainsi que le suivi et l'évaluation du programme. Elle doit être menée par une équipe d'experts sous la supervision d'un Comité de Pilotage National. Le rôle du Comité de pilotage sera d'assurer la réalisation effective des objectifs du projet, d'assurer la synergie avec d'autres interventions en cours, faciliter l'appropriation par les acteurs nationaux, et maintenir l'orientation de base du programme sur les préoccupations des femmes productrices. Plus généralement, le Comité directeur sera en charge de l'alignement du programme sur les principaux nationaux cardinaux de référence pour la sécurité alimentaire, le sexe, et les changements climatiques à savoir, l'Initiative 3N, la PNG et le PANA. Il sera composé de représentants des principaux Ministères, notamment le Ministère de l'Agriculture, du Ministère de l'Elevage, Ministère de l'Eau et de l'Environnement, le Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme et de Protection de l'Enfance. Le Comité comprendra également des observateurs, des représentants d'autres projets travaillant sur le même thème (par exemple PAC résilience, CARE, PANA / R).

9. Conclusions

Cette consultation nationale a permis de mettre en évidence la forte implication des femmes dans l'agriculture au Niger. L'analyse des conditions de cette forte participation démontre, cependant, que les conditions de vie des femmes continuent d'être précaires et l'accélération des changements climatiques est un facteur qui pourrait exacerber cette vulnérabilité. Les réponses fournies par le gouvernement en termes de cadres politiques et institutionnels sont un progrès indéniable. Toutefois, ces recours sont loin d'éradiquer la menace en raison des pressions sociales et culturelles encore fortes et les lacunes évidentes existantes qui doivent encore être comblées à la fois au niveau institutionnel et politique. Cela nécessite évidemment la poursuite et l'intensification de ces efforts. Mais obtenir des résultats significatifs dans la recherche pour améliorer la résilience des femmes aux changements climatiques exige clairement l'approfondissement des outils et des approches en cours et la recherche de solutions innovantes. Ce programme initié par l'Agence du NEPAD, soulève un grand espoir qui envisage de combiner le réalisme reposant sur les solutions dites traditionnelles tout en aspirant à promouvoir une nouvelle dynamique. Pour aller plus loin dans la recherche de solutions innovantes, des travaux supplémentaires devraient être entrepris dans la zone d'intervention du programme afin de (i) procéder à un inventaire des interventions en cours pour identifier les différents acteurs; (ii) identifier les ressources mobilisées et le niveau de couverture des besoins nationaux par ces fonds, et (iii) établir un profil des groupes socio-économiques et de leur environnement afin d'identifier leurs besoins spécifiques.

Références

- Aissatou Ndiaye / UNIFEM, (2006), Renforcement des capacités des femmes rurales, stratégie sous régionale;
- Banque Mondiale, Rapport de la Banque sur les politiques de développement, Genre et développement économique
- FAO, (1990), les femmes dans le développement agricole / la femme rurale et la sécurité alimentaire dans les pays en développement,
- CIP/SE/SDR, (2011). Programme National d'Investissement Agricole Prioritaire, 85 pp
- CNEDD/FEM, PNUD, (2006) , Seconde Communication Nationale du Niger sur les Changements climatiques, 152 pp
- CNEDD/FEM, PNUD, (2006) Programme d'Actions National pour l'Adaptation aux Changements Climatiques, 90pp
- CNEDD info, (2011) Revue trimestrielle sur les changements climatiques et le développement durable, N° 001 avril 2011 et N° 003 novembre 2011 ;
- CNEDD (2005), Identification des mesures d'adaptation en fonction des besoins, 18 pp
- HCI3N, (2012), Initiative « 3N » pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et le Développement Agricole Duraux, « les Nigériens Nourrissent les Nigériens, 69pp
- INS, UNICEF (2008), Analyse de la situation de la femme et de l'enfant, 296 pp
- PAM, (2011), Chocs et Vulnérabilités au Niger : analyse des données secondaires, 77pp
- ONU / PNUD / UNDP / OMM / UNITAR / UNFCCC, (2001), Changements climatiques, fiches informatives, 2001 ;
- OCDE, (2009) Adaptation aux changements climatiques et coopération pour le développement, document d'orientation,
- République du Niger, (2010) présentation du projet pilote pour la résilience climatique (PPCR) au Niger, draft final, IFC / BM / BAD / FAD, 2010 ;
- République du Niger, (2012). Plan de Développement Economique et Social 2012-2015, 156 pp
- République du Niger, (2012). Stratégie Nationale de Développement de l'Elevage, 156 pp
- République du Niger, (2007). Politique Nationale Genre, 48 pp
- République du Niger, (2003). Stratégie de Développement Rural, 66 pp
- République du Niger, (2006). Plan d'Actions de la Stratégie de Développement Rural, 161 pp
- République Togolaise / FAO, (2003) Plan stratégique genre et développement agricole
- République du Niger, (2010), Rôle des institutions traditionnelles et religieuses dans la promotion des droits de la femme au Niger, avec l'appui financier de la coopération danoise,
- SE/CNEDD, (1998). Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable, 114 pp
- Sow Aissatou Billy, Marie Touré, Sitan Kanté Programme cadre genre /développement agricole Guinée ;

Annexe

Annexe 1: Questionnaire aux ménages

Région _____
Département _____
Village / Canton _____
Date / ____ / ____ / ____ /

Informations générales sur les ménages

3. Niveau d'instruction

- a. analphabète / ____ / b. primaire / ____ /
c. Primaire 1 / ____ / j. Secondaire 2 (lycée) / ____ /
d. Technique et professionnel / ____ / e. Universitaire / ____ /

4. Officier de l'Etat Civil a. Célibataire / ____ / b. Marié / ____ / c. Personne divorcée / ____ / j. Veuf / ____ /

5. Qui dirige le ménage a. une femme / ____ / b. un homme / ____ /

6. Qui fournit l'alimentation?

- a. le mari / ____ / b. la femme / ____ / c. les deux / ____ / j. les enfants / ____ / e. autre / ____ /

7. Est-ce que votre foyer pratique la planification familiale? Oui / ____ / Non / ____ /

7.1. Si oui qui décide du nombre d'enfants et de l'espacement des naissances?

- a. la femme / ____ / b. le mari / ____ / c. les deux / ____ / d. autre / ____ /

7.2 Sinon, pourquoi? a. Pas d'accès aux services de la planification familiale / ____ / b. Refus de l'époux / ____ /

- c. Accord pour deux / ____ /

II - Information sur le pouvoir de décision

Questions	Réponses	
	Oui	Non
Pouvez-vous décider par vous-même des dépenses du ménage (comme la nourriture, la santé de l'éducation)		
Pouvez-vous décider de la vente de bétail par vous-même?		
Pouvez-vous décider par vous-même de contracter un crédit?		
Pouvez-vous décider de l'utilisation de la récolte?		
Pouvez-vous décider de la vente des produits de mobilisation de ressources par vous-même? (Lait, fromage ...)		
Pouvez-vous décider de la vente des produits agricoles vous-mêmes?		
Pouvez-vous décider par vous-même du nombre d'enfants dans votre foyer		
Êtes-vous impliqués dans le débat de la famille (l'utilisation du revenu agricole, intrants ...) avec votre conjoint?		
Les femmes ont-elles les mêmes droits que les hommes à l'héritage?		
Croyez-vous que les hommes et les femmes doivent avoir le droit aux mêmes postes que les hommes dans la société?		
Les femmes doivent-elles avoir le même pouvoir de décision que les hommes sur les ressources de la famille?		
Exercez-vous un leadership dans les procédés habituels ou à des organisations officielles?		
Participez-vous à la vie communautaire (par exemple dans les conseils municipaux?)		
Participez-vous aux activités des organisations féminines dans votre canton ou village?		

III – Partage des tâches

8. Quel membre de la famille s'occupe des activités suivantes?

Activités	Membre Responsable		Garçons	Filles
	Hommes	Femmes		
Préparation des repas				
Soins aux animaux				
Ramassage du bois de feu de chauffage				
Ramassage du fourrage				
Semis/plantation				
Labour				
Récolte				
Transport des récoltes				
Transformation, commercialisation des produits agricoles				
Stockage				
Conservation des sols et gestion de l'eau				
La construction du grenier domestique				
Construction de l'habitation				
Participation aux réunions du village/commune				
Participation aux réunions de vulgarisation				
Pêche, la production de miel				
Corvée d'eau				

IV - L'accès aux ressources et aux technologies

9. Le propriétaire du bétail (vaches, bœufs, chameaux, etc...) dans votre ménage?

a. Le mari / ___ / b. la femme / ___ / c. les deux / ___ / j. les enfants / ___ / e. autre / ___ /

10. Qui est le propriétaire du petit bétail (moutons, chèvres, poulets) dans votre ménage?

a. Le mari / ___ / b. la femme / ___ / c. les deux / ___ / j. les enfants / ___ / e. autre / ___ /

11. Votre ménage possède des terres? Oui / ___ / Non / ___ /

Si oui

11.1 Quel type de terre? Dunes / ___ / irriguée / ___ /

11.2 Qui sont les propriétaires de ces terres

a. Le mari / ___ / b. la femme / ___ / c. les deux / ___ / j. les enfants / ___ / e. autre / ___ /

11.3 Comment avez-vous acquis les ces terres? une. Héritage / ___ / b. Achat / ___ / c. Location / ___ /

Autres (à préciser) _____

11.4 Quelle est la taille de ces terres (environ)?

a. Moins la moitié d'un hectare / ___ / b. 1 hectare / ___ /

c. 1 à 1,5 hectare / ___ / j. 2 hectares / ___ / e. plus de 2 ha / ___ /

11.5 Avez-vous accès à l'irrigation? a. Oui / ___ / b. Non / ___ /

12. Possédez-vous des animaux de trait pour le labour? a. Oui / ___ / b. Non / ___ /

13. Quels sont les apports que vous utilisez ? (possible à choix multiple)

a. Aucune / ___ / b. semences améliorées / ___ / c. Fumier / ___ / j. Pesticides / ___ / e. Autre / ___ /

14. Lesquels des services suivants avez-vous accès? (Possible à choix multiple)?

a. Aucune / ___ / b. Vulgarisation / ___ / c. Formation / information / ___ / j. l'alphabétisation fonctionnelle / ___ /

e. agriculture crédit / ___ / Autres (à préciser) _____

15. De qui recevez-vous de son/ ses / ses services ou ces apports?

a. Services de l'Etat / ___ / b. Partenaires extérieurs / ___ / c. ONG / ___ / j. Privé / ___ / e. Elu / ___ /

f. Autres (à préciser) _____

16. Si vous n'avez pas accès à aucun de ses / ses / ses services donnez les raisons:

a. La non-existence des services / ___ / b. Absence de confiance / ___ / c. Service réservé aux hommes uniquement / ___ /

d. Service réservé aux femmes uniquement / ___ / e. interdit d'accès par la culture / ___ /

f. Accès interdit par la religion / ___ /

g. Autres (à préciser) autre (à préciser) _____

17. Pensez-vous que les charges salariales des femmes sont trop lourdes pour elles? a. Oui / ____ / b. pas / ____ /
18. Existe-il un mécanisme pour alléger les charges salariales des femmes? a. oui/ ____ / b. pas / ____ /
19. Pensez-vous que les hommes jouissent d'un meilleur accès aux ressources, aux services et aux intrants agricoles?
a. Oui / ____ / b. pas / ____ /
- 19.1 Si oui, quels sont les atouts qui les favorisent?
a. Culture / ____ / b. religion / ____ / c. manque de confiance de la femme / ____ / j. autre à préciser _____
- 19.2 Quelles sont les conséquences ces atouts?
a. Dépendance de l'époux / ____ / b. faible production / ____ / c. autre (à préciser) _____
20. L'équité dans l'accès aux ressources et aux services?

Questions	Parfait	Bien	Assez bien	Médiocre	Ne connaît pas
1. Les services agricoles de vulgarisation traitent-ils les ménages dirigés par les femmes sur un même pied d'égalité que ceux dirigés par les hommes?					
2. Les services sanitaires de vulgarisation traitent –ils les ménages dirigés par les femmes sur un même pied d'égalité que ceux dirigés par les hommes?					
3. Les ménages dirigés par les femmes et ceux dirigés par les hommes ont-ils un accès équitable aux technologies agricoles					
4. Les ménages dirigés par les femmes et ceux dirigés par les hommes ont-ils un accès équitable aux services de crédits					
5. Les femmes contribuent-elles plus que les hommes à la gestion de l'environnement					
6. Les femmes ont-elles un accès et un contrôle limité aux ressources productives (terre, leva d'eau, etc...)					
7. Les femmes ont-elles un accès égal à l'éducation et à l'information sur l'agriculture et la santé					
8. Les femmes passent-elles plus de temps que les hommes aux travaux rustiques					
9. Les femmes sont-elles équitablement représentées dans les institutions locales					

V - Les moyens de subsistance et des activités génératrices de revenus pour le ménage

21. Quels sont les principaux moyens de subsistance pour le ménage?
a. Agriculture / ____ / b. Bétail / ____ / c. Agriculture et élevage Association / ____ /
d. Autres (à préciser) _____
22. Qui contrôle/possède les moyens des adultes de survie (produits agricoles, de l'élevage, de l'argent) dans votre ménage?
a. Le mari / ____ / b. La femme / ____ / c. Conjointement / ____ / j. Les enfants / ____ / vous
23. Exercez-vous d'autres activités génératrices de revenus? a. Oui / ____ / b. pas / ____ /
- 23.1 Si oui lequel a. Commerce / ____ / b. artisanat / ____ / c. vente de bois et de paille / ____ / j. autre / ____ /
24. Evolution des habitudes nationales de sensibilisation

Animaux	Nombre d'animaux possédés depuis 10 ans	Nombre d'animaux possédés aujourd'hui	Observations
Bœufs			
Vaches			
Mouton			
Chèvres			
Chameaux			
Pâturages privés			

VI - Sécurité alimentaire, les risques climatiques, la vulnérabilité et des mesures d'adaptation

25. Êtes-vous directement impliqués dans l'agriculture et de l'élevage? a. oui / ____ / b. pas / ____ /
- 25.1 Si oui combien d'heures par jour passez-vous sur le terrain lors de la saison des pluies? / ____ /
26. Pensez-vous que votre foyer est en insécurité alimentaire? a. oui / ____ / b. pas / ____ /

Si oui pourquoi? _____

27. Qui exerce le travail que fournit la part la plus importante de nourriture en période de crise alimentaire dans votre ménage?

a. Les femmes / ____ / b. Les hommes / ____ / c. les deux / ____ / j. Les enfants / autre / ____ /

28. Pensez-vous que les conditions dans lesquelles l'agriculture et l'élevage sont pratiquées changent?

a. Oui / ____ / b. Non / ____ /

29. Si oui, quels changements avez-vous notés? (Réponses possibles multiples)

a. réduction des pluies / ____ / b. inondations / ____ / c. retard dans l'installation de la saison des pluies / ____ /

d. allongement des saisons de pluies / ____ / e. saison des pluies de retrait / ____ / f. Sécheresses / ____ /

g. Les températures élevées / ____ / Vents de sables / ____ / i. réduction de pâturage / ____ /

j. la réduction des points d'eau / ____ / k. aveuglante / ____ / l. érosion / ____ / m. autre (à préciser) / ____ /

30. Avez-vous remarqué des changements dans la fréquence de ces événements?

Événements	Très ordinaires	Ordinaires	Infréquents	Observations
Sécheresse				
Inondations				
Les températures élevées				
Tempêtes de sable				
Retards dans les installations dans le pays				
Les températures élevées				
Réduction du pâturage				
Réduction des points d'eau				
Érosion				
Aveuglement				

31. Avez-vous remarqué des changements dans la gravité de ces événements??

Événements	Très graves	Graves	Peu Graves	Observations
Sécheresse				
Inondations				
Les températures élevées				
Tempêtes de sable				
Retards dans les installations dans le pays				
Les températures élevées				
Réduction du pâturage				
Réduction des points d'eau				
Érosion				
Aveuglement				

32. Quels sont à votre avis les conséquences de ces changements liés au climat (réponses possibles multiples)

a. Mauvaises récoltes / ____ /

b. Déplacements de populations / ____ /

c. Epidémies (par exemple, la diarrhée, le paludisme) / ____ /

d. Destruction des marchandises / ____ /

e. Destruction des infrastructures (écoles, routes, centres de santé, des ponts) / ____ /

f. Interruption de la fourniture en eau / ____ /

g. Perte de bétail / ____ /

h. Exode agricole / ____ /

i. Famine et Malnutrition / ____ /

j. Disparition de forêt et de faune / ____ /

k. Déscolarisation / ____ /

l. Autres (préciser) / _____ /

33. Selon vous, quel groupe souffre plus de l'impact de ces changements ?

a. les femmes en général / ____ /

n. les femmes productrices / ____ /

c. les enfants / ____ /

d. les hommes) / ____ /

e. les ménages dirigés par les femmes / ____ /

34. Quelles sont les stratégies les plus importantes d'adaptation que vous avez adoptées au cours des situations d'urgence ou pour votre ménage?

- a. réduction du nombre de repas / ____ /
- n. la consommation de feuilles sauvages, fruits, racines / ____ /
- c. collecte et la vente de feuilles, de fruits ou racines sauvages / ____ /
- d. Vente d'actifs du ménage / ____ /
- e. solliciter le soutien des parents et amis / ____ /
- f. solliciter l'aide alimentaire / ____ /
- g. solliciter un prêt / ____ /
- h. transhumance / ____ /
- i. autre (à préciser) / _____

35. Pensez-vous que les femmes ont une connaissance suffisante des risques des changements climatiques?

Oui / ____ / non / ____ /

36. Vous engagez-vous dans des activités de conservation de l'environnement? a. oui / ____ / non / ____ /

36.1 Si oui le quel

- a. Reboisement / ____ /
- n. Restauration des terres endommagées / ____ /
- c. Dragage des points d'eau / ____ /
- d. Destruction des plantes envahissantes / ____ /
- e. Traitement de de l'eau / ____ /
- f. Fixation des dunes / ____ /
- g. Autre (à préciser) / _____

37. Existe-t-il des mécanismes pour contribuer à limiter les impacts de ces changements dans votre zone?

a. oui / ____ / b. pas / ____ /

37.1 Si oui sur qui ces mécanismes portent-ils ? a. les hommes / ____ / b. les femmes / ____ / c. pas de distinction / ____ /

38. A votre avis, qu'est –ce qu'on peut faire pour aider les pauvres producteurs à s'adapter aux changements climatiques et à atteindre la sécurité alimentaire?

- a. pour améliorer l'accès aux prêts à faible intérêt / ____ /
- b. amélioration de l'accès à l'éducation, le soutien technique et le renforcement des capacités / ____ /
- c. pour améliorer l'accès à l'eau et le contrôle des ressources fondamentales / ____ /
- d. pour améliorer l'accès aux technologies agricoles (semences adaptées, le fumier, les espèces d'animaux d'élevage adaptés) / ____ /
- e. pour améliorer la participation des femmes aux mécanismes décisionnels à tous les niveaux / ____ /
- f. sélection de la race résistante / ____ /
- g. semis de pâturage / ____ /
- h. constitution de stocks alimentaires communaux / ____ /
- i. renforcement des programmes de filets sociaux / ____ /
- j. variation des activités génératrices de revenus / ____ /
- k. promotion des énergies extensibles / ____ /
- l. traitement des bassins versants / ____ /
- m. Autres (à préciser) _____

39. Laquelle des situations suivantes observe-t-on au niveau des femmes au moment des crises alimentaires passées?

- a. difficultés à rembourser les prêts / ____ /
- b. mariage précoce / ____ /
- c. exode des femmes / ____ /
- d. autres _____

Annexe 2: Questionnaire aux Services Techniques, PTF, NGO

I - Identification

1. Nom de l'organisation _____ Siège _____
2. Couverture a. Local / ___ / b. Régional / ___ / c. National / ___ /
3. Secteur d'activité: a. Agriculture / ___ / b. Bétail / ___ / c. Mixte / ___ / j. agriculture crédit ___ /
e. Protection sur. / ___ / F. Transformation / ___ / g. Autres (à préciser) _____

II - Activités

4. Quels sont les objectifs de votre groupe? a. Hommes / ___ / b. Femmes / ___ / c. Jeune / ___ / j. Pas de distinction / ___ /
5. Disposez-vous d'un plan d'actions? a. Oui / ___ / b. Non / ___ / (si oui pour récupérer le plan d'action d'au moins un an)
6. Quelles sont vos principales activités?
 - a. soutien technique / ___ /
 - b. services de vulgarisation / ___ /
 - c. apports de production / ___ /
 - d. formation / information / sensibilisation / ___ /
 - e. agriculture crédit / ___ /
 - f. Diffusion des nouvelles technologies / ___ /
 - g. Autres à préciser _____
7. Propose des activités spécifiques aux femmes agriculteurs? a. Oui / ___ / b. Non / ___ /
- 7.1 Si oui, quels sont les services offerts aux femmes (choix multiples possibles)
 - a. appui technique / ___ /
 - b. services de vulgarisation / ___ /
 - c. entrées de production / ___ /
 - d. formation / information / sensibilisation / ___ /
 - e. agriculture crédit / ___ /
 - f. diffusion des nouvelles technologies / ___ /
 - g. Autres à préciser _____
- 7.2 Quelle est la partie de votre budget (de celui-ci%) consacrée à ces activités? / ___ /
8. Avez-vous des activités spécifiques de protection de l'environnement? a. Oui / ___ / b. Non / ___ /
- 8.1 si oui qui (plusieurs choix possibles)?
 - a. reboisement / ___ /
 - b. restauration des terres endommagées / ___ /
 - c. dragage des points d'eau / ___ /
 - d. destruction des plantes envahissantes / ___ /
 - e. traitement de l'eau / ___ /
 - f. fixation des dunes / ___ /
 - g. diffusion des nouvelles technologies / ___ /
 - h. autres (à préciser) _____
- 8.2 Si oui, quelle est la part (%) du budget consacré à ces activités? / ___ /
9. Que faire pour aider les pauvres producteurs et les jeunes à s'adapter aux changements climatiques et à atteindre la sécurité alimentaire (plusieurs possibles choix)?
 - a. amélioration de l'accès aux prêts à faible intérêt / ___ /
 - b. amélioration de l'accès à l'éducation, le soutien technique et le renforcement des capacités / ___ /
 - c. amélioration de l'accès à l'eau et le contrôle des ressources fondamentales / ___ /
 - d. amélioration de l'accès aux technologies agricoles / ___ /
 - e. amélioration de l'accès au crédit agricole / ___ /
 - f. amélioration de l'accès aux semences et engrais améliorés / ___ /
 - g. amélioration de l'accès à des espèces animales plus adaptées / ___ /
 - h. amélioration de la participation des femmes dans les mécanismes décisionnels à tous les niveaux / ___ /
 - i. semis de pâturage / ___ /
 - j. constitution de stocks alimentaires communal / ___ /
 - k. accompagnement des programmes de filets sociaux / ___ /
 - l. diversification des activités génératrices de revenus / ___ /
 - m. promotion des énergies extensibles / ___ /
 - n. traitement des bassins versants / ___ /
 - o. Autres (à préciser) _____

NB: les résultats de cette enquête seront présentés lors d'un atelier, c'est pour cela que nous vous demandons de mettre vraiment vos coordonnées:

Noms et Prénoms: _____

Structure: _____

Tél: _____

Email: _____

Annexe 3: Liste des structures contactées

Annexe 4: Résultats de la mini-enquête

Annexe 4.1: Répartition des personnes rencontrées selon l'âge

Age	Frequence	Pourcentage (%)
18-25 ans	46	7,58
25-34 ans	131	21,89
35-45 ans	133	22,22
Plus de 45 ans	288	48,32
Total	598	100

Annexe : 4.2 Répartition des enquêtes par sexe

Sexe	Frequency	Pourcentage (%)
Male	310	51,84
Female	288	48,16
Total	598	100

Annexe 4.3 - Profil de l'accès et le contrôle des ressources

Annexe 4.3.1: Qui est le propriétaire du gros bétail?

	Personnel
Femme	88
Mari	290
Les deux	77
Les enfants	21
Autres	61
Total	537

Annexe 4.3.2: Qui est le propriétaire du gros bétail?

	Personnel
Femme	306
Mari	112
Les deux	106
Les enfants	37
Autres	15
Total	576

Annexe 4.3.3: A qui appartient la terre??

	Personnel
Femme	22
Mari	519
Les deux	17
Les enfants	16
Autres	1
Total	575

Annexe 4.3.4: Qui contrôle les moyens de survie des ménages?

	Personnel
Femme	43
Mari	439
Les deux	77
Les enfants	12
Autres	6
Total	577

Annexe 4.3.5: Accès aux intrants et aux services agricoles

Questions	Réponses	Interviewées			
		Masculin		Féminin	
		Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Quels intrants utilisez-vous?					
Intrant	Oui	37	57,8%	107	42,2%
Semences améliorées	Non	266	50,5%	177	48,8%
Fumier	Oui	227	50,8%	137	48,5%
Pesticides	Non	41	48,2%	123	50,6%
Autres	Oui	227	51,8%	108	47,5%
Intrant	Non	41	43,6%	152	55,3%
Semences améliorées	Oui	112	55,2%	59	43,8%
Fumier	Non	156	47,4%	201	52,0%
Pesticides	Oui	16	72,7%	6	27,3%
	Non	252	49,4%	254	49,8%
Auxquels des services avez-vous accès?					
Aucun service	Oui	31	46,3%	85	52,2%
Vulgarisation	Non	271	52,2%	195	47,2%
Formation/informations	Oui	200	51,4%	106	47,8%
Alphabétisation fonctionnelle	Non	75	55,1%	141	44,9%
Crédit Agricole	Oui	139	56,7%	103	42,0%
	Non	136	48,6%	144	51,4%
Aucun service	Oui	37	42,5%	50	57,5%
Vulgarisation	Non	238	54,3%	197	45,0%
Formation/informations	Oui	70	51,5%	16	48,5%
Alphabétisation fonctionnelle	Non	205	52,7%	231	46,5%

Crédit Agricole	Oui	5	50, 0%	5	50, 0%
	Non	270	52, 4%	242	47, 0%
De qui recevez-vous ces intrants?					
Services de l'État Partenaires	Oui	182	49, 6%	182	49, 6%
	Non	86	55, 8%	68	44, 2%
ONG Privé	Oui	49	56, 3%	38	43, 7%
	Non	219	50, 6%	211	48, 7%
Élu locaux	Oui	100	49, 0%	101	49, 5%
	Non	168	53, 2%	148	46, 8%
Services de l'État Partenaires	Oui	38	47, 5%	41	51, 3%
	Non	230	52, 3%	208	47, 3%
ONG Privé	Oui	3	75, 0%	1	25, 0%
	Non	265	51, 4%	248	48, 1%
Élu locaux	Oui	18	50, 0%	18	50, 0%
	Non	250	51, 7%	231	47, 7%

Annexe 4.3.6: Equité dans l'accès aux services

Questions	Réponses	Interviewées			
		Masculin			
		Fréquence			Fréquence
Les services agricoles de vulgarisation traitent-ils les ménages dirigés par les femmes sur un même pied d'égalité que ceux dirigés par les hommes?	Parfaitement d'accord	104	49, 1%	108	50, 9%
	D'accord	93	46, 0%	106	52, 5%
	Pas d'accord	66	55, 9%	51	43, 2%
	Pas tous d'accord	29	70, 7%	12	29, 3%
	Ne sait pas the	13	65, 0%	7	35, 0%
Les services sanitaires de vulgarisation traitent-ils les ménages dirigés par les femmes sur un même pied d'égalité que ceux dirigés par les hommes?	Parfaitement d'accord	114	52, 3%	104	47, 7%
	D'accord	110	45, 1%	130	53, 3%
	Pas d'accord	55	57, 9%	40	42, 1%
	Pas tous d'accord	14	77, 8%	4	22, 2%
	Ne sait pas the	13	68, 4%	6	31, 6%
Les ménages dirigés par les femmes et ceux dirigés par les hommes ont-ils un accès équitable aux technologies agricoles	Parfaitement d'accord	96	49, 5%	98	50, 5%
	D'accord	85	45, 2%	101	53, 7%
	Pas d'accord	87	56, 9%	64	41, 8%
	Pas tous d'accord	28	70, 0%	12	30, 0%
	Ne sait pas	8	50, 0%	8	50, 0%
Les ménages dirigés par les femmes et ceux dirigés par les hommes ont-ils un accès équitable aux services de crédits	Parfaitement d'accord	105	51, 5%	98	48, 0%
	D'accord	79	37, 3%	131	61, 8%
	Pas d'accord	95	67, 4%	45	31, 9%
	Pas tous d'accord	20	83, 3%	4	16, 7%
	Ne sait pas the	4	40, 0%	6	60, 0%
Les femmes contribuent-elles plus que les hommes à la gestion de l'environnement	Parfaitement d'accord	29	37, 7%	48	62, 3%
	D'accord	46	37, 1%	76	61, 3%
	Pas d'accord	101	58, 0%	72	41, 4%
	Pas tous d'accord	126	62, 7%	75	37, 3%
	Ne sait pas	5	27, 8%	13	72, 2%
Les femmes ont-ils un accès et un contrôle limité aux ressources productives (terre, vallées, etc...)	Parfaitement d'accord	35	38, 0%	55	59, 8%
	D'accord	160	53, 0%	142	47, 0%
	Pas d'accord	64	50, 4%	61	48, 0%
	Pas tous d'accord	43	67, 2%	21	32, 8%
	Ne sait pas	5	55, 6%	4	44, 4%
Les femmes ont-elles un accès égal à l'éducation et à l'information sur l'agriculture et la santé	Parfaitement d'accord	90	49, 7%	91	50, 3%
	D'accord	135	48, 9%	137	49, 6%
	Pas d'accord	58	58, 0%	42	42, 0%
	Pas tous d'accord	15	75, 0%	5	25, 0%
	Ne sait pas the	3	27, 3%	8	72, 7%
Les femmes passent-	Parfaitement d'accord	22	32, 8%	145	67, 2%

elles plus de temps que les hommes aux travaux rustiques	D'accord	25	40, 3%	37	59, 7%
	Pas d'accord	105	51, 5%	47	47, 5%
	Pas tous d'accord	151	61, 1%	44	38, 1%
	Ne sait pas the	2	16, 7%	10	83, 3%
Les femmes sont-elles représentées équitablement dans les institutions locales	Parfaitement d'accord	29	55, 8%	23	44, 2%
	D'accord	38	42, 2%	50	55, 6%
	Pas d'accord	99	48, 1%	107	51, 9%
	Pas tous d'accord	96	59, 6%	63	39, 1%
	Ne sait pas	44	52, 4%	40	47, 6%

Annexe 4.4: Profil des activités

Annexe 4.4.1: Etes-vous directement impliqués dans l'agriculture

Etats	Sexe		Sexe
	Masculin	Féminin	
Oui	301	211	512
Non	12	74	86
Total	313	285	598

Annexe 4.4.2: Qui fournit la part la plus importante de travail de ménage

Personnes	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Femmes	45	65	110
Hommes	210	148	358
Les deux	45	55	100
Enfants / autres	4	11	15
Total	304	279	583

Annexe 4.4.3: Partage des activités domestiques et agricoles

Activités	Hommes		Femmes		Garçons		Filles	
	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No
Préparation des repas	3	590	552	41	3	590	161	432
Pâturage des animaux	146	446	50	542	412	180	52	540
Ramassage du bois de feu chambre	183	410	246	347	84	509	219	374
Ramassage de fourrage	374	217	114	477	255	336	70	521
Semis/plantation	528	65	166	427	205	388	112	481
Labours	539	53	77	515	202	390	25	567
Récolte	539	55	117	477	206	388	41	553
Transport des récoltes	516	78	63	531	176	418	22	572
Transformation, commercialisation des produits agricoles	248	345	374	219	42	551	108	485
Stockage	545	49	60	534	23	571	10	584
Conservation des sols et de la gestion de l'eau	541	52	94	499	46	547	4	589
La construction du grenier domestique	561	33	30	564	106	488	4	590
La construction de l'habitation	550	44	25	569	129	465	4	590
Participation aux réunions du village/de la commune	557	37	243	351	101	493	79	515
Participation aux réunions de vulgarisation	533	60	263	330	72	521	54	539
Pêche, la production de miel	320	238	29	529	59	498	11	547
Corvée d'eau	134	457	390	202	40	552	199	393

Annexe4.5: Pouvoir de décision

Questions	Answers	Sexe			
		Masculin		Féminin	
		Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Pouvez-vous décider par vous-même des dépenses du ménage (comme la nourriture, la santé de l'éducation) Pouvez-vous décider de la vente de bétail par vous-même?	Oui	294	49,5%	91	15,3%
	Non	16	2,7%	193	32,5%
Pouvez-vous décider par vous-même de contracter un crédit? Pouvez-vous décider de l'utilisation de la récolte?	Oui	242	40,7%	76	12,8%
	Non	68	11,4%	208	35,0%
Pouvez-vous décider de la vente de produits par vous-même? (Lait, fromage ...) Pouvez-vous décider de la vente de produits agricoles vous-mêmes?	Oui	260	43,8%	120	20,2%
	Non	50	8,4%	163	27,5%
Pouvez-vous décider par vous-mêmes le nombre d'enfant dans votre foyer	Oui	273	46,2%	91	15,4%
	Non	36	6,1%	191	32,3%

Êtes-vous impliqués dans le débat des questions de la famille (l'utilisation du revenu agricole, intrants ...) avec votre conjoint?					
Les femmes ont-elles les mêmes droits que les hommes à l'héritage?	Oui	103	17,6%	173	29,6%
Croyez-vous que les hommes et les femmes doivent avoir le droit aux mêmes postes que les hommes dans la société?	Non	201	34,4%	108	18,5%
Les femmes doivent-elles avoir le même pouvoir de décision que les hommes sur les ressources de la famille?	Oui	188	31,8%	127	21,5%
Exercez-vous un leadership dans les procédés habituels ou dans les organisations officielles?	Non	121	20,4%	156	26,4%
Participez-vous à la vie communautaire (par exemple dans les conseils municipaux?) Oui 211	Oui	80	13,7%	50	8,5%
	Non	225	38,4%	231	39,4%
Pouvez-vous décider par vous-même des dépenses du ménage (comme la nourriture, la santé de l'éducation)	Oui	197	33,4%	160	27,1%
Pouvez-vous décider de la vente de bétail par vous-même?	Non	112	19,0%	121	20,5%
Pouvez-vous décider par vous-même de contracter un crédit?	Oui	57	9,6%	38	6,4%
Pouvez-vous décider de l'utilisation de la récolte?	Non	250	42,3%	246	41,6%
Pouvez-vous décider de la vente de produits par vous-même? (Lait, fromage ...)	Oui	81	13,7%	70	11,8%
Pouvez-vous décider de la vente de produits agricoles vous-mêmes?	Non	226	38,2%	214	36,2%
Pouvez-vous décider par vous-mêmes le nombre d'enfant dans votre foyer	Oui	83	14,0%	84	14,2%
Êtes-vous impliqués dans le débat des questions de la famille (l'utilisation du revenu agricole, intrants ...) avec votre conjoint?	Non	225	38,0%	200	33,8%
Les femmes ont-elles les mêmes droits que les hommes à l'héritage?	Oui	129	21,9%	80	13,6%
Croyez-vous que les hommes et les femmes doivent avoir le droit aux mêmes postes que les hommes dans la société?	Non	180	30,6%	200	34,0%
Les femmes doivent-elles avoir le même pouvoir de décision que les hommes sur les ressources de la famille?	Oui	211	35,6%	166	28,0%
Exercez-vous un leadership dans les procédés habituels ou dans les organisations officielles?	Non	98	16,6%	117	19,8%
Participez-vous à la vie communautaire (par exemple dans les conseils municipaux?) Oui 211	Oui	149	25,1%	237	40,0%
	Non	160	27,0%	47	7,9%

Annexe 4.6: Genre Changements Climatiques

Annexe 4.6.1: Perception des changements climatiques et leurs effets

Questions	Réponses	Interviewées			
		Masculin		Masculin	
		Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Avez-vous remarqué des changements des conditions de pratique de l'agriculture et un accroissement	Oui	284	52,50%	257	47,50%
Si oui lesquels?	Non	21	51,22%	20	48,78%
Réduction des pluies					
Inondations	Oui	254	52,70%	228	47,30%
Retard dans le reour de la saison des pluies	Non	32	50,00%	32	50,00%
Allongements des saisons de pluies	Oui	76	55,07%	62	44,93%
Saison de retrait des pluies	Non	211	51,59%	198	48,41%
Les sécheresses	Oui	240	50,74%	233	49,26%

Température élevée	Non	47	63,51%	27	36,49%
Vents de sables	Oui	34	48,57%	36	51,43%
Réduction des pâturages	Non	253	53,04%	224	46,96%
Réduction du point d'eau	Oui	176	54,15%	149	45,85%
Aveuglement	Non	111	50,00%	111	50,00%
Erosion	Oui	240	52,40%	218	47,60%
	Non	47	52,81%	42	47,19%
Avez-vous remarqué des changements des conditions de pratique de l'agriculture et un accroissement	Oui	208	51,11%	199	48,89%
Si oui lesquels?	Non	79	56,43%	61	43,57%
Réduction des pluies	Oui	192	55,17%	156	44,83%
Inondations	Non	95	47,74%	104	52,26%
Retard dans le reour de la saison des pluies	Oui	226	53,68%	195	46,32%
Allongements des saisons de pluies	Non	61	48,41%	65	51,59%
Saison de retrait des pluies	Oui	187	56,33%	145	43,67%
Les sécheresses	Non	100	46,51%	115	53,49%
Température élevée	Oui	165	55,00%	135	45,00%
Vents de sables	Non	122	49,39%	125	50,61%
Réduction des pâturages	Oui	169	55,78%	134	44,22%
Réduction du point d'eau	Non	118	48,36%	126	51,64%
Aveuglement	Oui	18	62,07%	11	37,93%
	Non	270	52,02%	249	47,98%

Annexe 4.6.2: Impacts des changements

Quels sont à votre avis les conséquences de ces changements liés au climat?	Réponses	Interviewées			
		Masculin		Féminin	
		Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Mauvaises récoltes	Oui	305	52,41%	277	47,59%
Déplacements des populations	Non	2	33,33%	4	66,67%
Épidémies	Oui	210	54,26%	177	45,74%
Destructions de biens	Non	97	48,26%	104	51,74%
Destructions des infrastructures	Oui	213	52,85%	190	47,15%
Perturbation de la fourniture en eau	Non	94	50,81%	91	49,19%
La perte de bétail	Oui	224	54,11%	190	45,89%
Exode agriculture	Non	83	47,70%	91	52,30%
La famine et la malnutrition	Oui	147	55,68%	117	44,32%
Disparition de la flore/de la faune	Non	160	49,38%	164	50,62%
Diminution de la surface cultivable	Oui	155	54,77%	128	45,23%
	Non	152	49,84%	153	50,16%
Mauvaises récoltes	Oui	259	53,51%	225	46,49%
Déplacements des populations	Non	48	46,15%	56	53,85%
Épidémies	Oui	209	54,15%	177	45,85%
Destructions de biens	Non	98	48,76%	103	51,24%
Destructions des infrastructures	Oui	230	51,22%	219	48,78%
Perturbation de la fourniture en eau	Non	77	55,80%	61	44,20%
La perte de bétail	Oui	183	55,12%	149	44,88%
Exode agriculture	Non	124	48,44%	132	51,56%
La famine et la malnutrition	Oui	132	59,73%	89	40,27%
Disparition de la flore/de la faune	Non	175	47,68%	192	52,32%
Diminution de la surface cultivable	Oui	7	63,64%	4	36,36%
	Non	300	51,99%	277	48,01%

Annexe4.6.3 : Fréquence des changements constatés

Questions	Answers	Interviewées			
		Masculin		Féminin	
		Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Sécheresse	Très Fréquent	56	60,87%	36	39,13%
	Fréquent	189	49,74%	191	50,26%
	Pas Fréquent	63	54,31%	53	45,69%
Inondations	Très Fréquent	10	41,67%	14	58,33%
	Fréquent	77	47,53%	85	52,47%
	Pas Fréquent	195	54,02%	166	45,98%
Des vents très fréquents	Très Fréquent	85	52,15%	78	47,85%
	Fréquent	187	52,97%	166	47,03%
	Pas Fréquent	35	50,72%	34	49,28%
Les températures	Très Fréquent	55	64,71%	30	35,29%
	Fréquent	174	51,48%	164	48,52%
	Pas Fréquent	74	47,74%	81	52,26%
Retard d'installation dans le pays	Très Fréquent	52	65,00%	28	35,00%
	Fréquent	160	50,96%	154	49,04%
	Pas Fréquent	94	50,54%	92	49,46%
Réduction fréquente des pâturages	Très Fréquent	105	57,07%	79	42,93%
	Fréquent	172	50,15%	171	49,85%
	Pas Fréquent	29	50,88%	28	49,12%
Réduction des eaux de circulation	Très Fréquent	101	54,89%	83	45,11%
	Fréquent	159	51,13%	152	48,87%
	Pas Fréquent	36	48,65%	38	51,35%
Erosion	Très Fréquent	57	53,77%	49	46,23%
	Fréquent	155	52,54%	140	47,46%
	Pas Fréquent	83	49,40%	85	50,60%
Aveuglement	Très Fréquent	48	63,16%	28	36,84%
	Fréquent	164	50,62%	160	49,38%
	Pas Fréquent	87	50,58%	85	49,42%

Annexe 4.6.4: Gravité des changements constatés

Questions	Answers	Interviewées			
		Masculin		Féminin	
		Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Sécheresse	Très Fréquent	56	60, 87%	36	39, 13%
	Fréquent	189	49, 74%	191	50, 26%
	Pas Fréquent	63	54, 31%	53	45, 69%
Inondations	Très Fréquent	10	41, 67%	14	58, 33%
	Fréquent	77	47, 53%	85	52, 47%
	Pas Fréquent	195	54, 02%	166	45, 98%
Des vents très fréquents	Très Fréquent	85	52, 15%	78	47, 85%
	Fréquent	187	52, 97%	166	47, 03%
	Pas Fréquent	35	50, 72%	34	49, 28%
Les températures	Très Fréquent	55	64, 71%	30	35, 29%
	Fréquent	174	51, 48%	164	48, 52%
	Pas Fréquent	74	47, 74%	81	52, 26%
Retard d'installation dans le pays	Très Fréquent	52	65, 00%	28	35, 00%
	Fréquent	160	50, 96%	154	49, 04%
	Pas Fréquent	94	50, 54%	92	49, 46%
Réduction fréquente des pâturages	Très Fréquent	105	57, 07%	79	42, 93%
	Fréquent	172	50, 15%	171	49, 85%
	Pas Fréquent	29	50, 88%	28	49, 12%
Réduction des eaux de circulation	Très Fréquent	101	54, 89%	83	45, 11%
	Fréquent	159	51, 13%	152	48, 87%
	Pas Fréquent	36	48, 65%	38	51, 35%
Erosion	Très Fréquent	57	53, 77%	49	46, 23%
	Fréquent	155	52, 54%	140	47, 46%
	Pas Fréquent	83	49, 40%	85	50, 60%
Aveuglement	Très Fréquent	48	63, 16%	28	36, 84%
	Fréquent	164	50, 62%	160	49, 38%
	Pas Fréquent	87	50, 58%	85	49, 42%

Annexe 4.6.5: Gravité des changements notés

Avez-vous constaté des changements dans la gravité de ces événements	Answers	Interviewées			
		Masculin		Masculin	
		Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Sécheresse	Très grave	77	70,00%	33	30,00%
	Grave	197	48,05%	213	51,95%
	Peu grave	31	47,69%	34	52,31%
Inondations	Très grave	21	63,64%	12	36,36%
	Grave	76	44,71%	94	55,29%
	Peu grave	178	53,13%	157	46,87%
Vents	Très grave	51	61,45%	32	38,55%
	Severus	162	48,65%	171	51,35%
	Peu grave	89	54,94%	73	45,06%
Températures	Très grave	90	59,60%	61	40,40%
	Severus	161	50,79%	156	49,21%
	Peu grave	48	46,15%	56	53,85%
Des vents très fréquents	Très grave	74	59,68%	50	40,32%
	Grave	139	47,93%	151	52,07%
	Peu grave	88	54,32%	74	45,68%
Retard d'installation dans le pays	Très grave	74	62,18%	45	37,82%
	Grave	146	48,67%	154	51,33%
	Peu grave	82	52,56%	74	47,44%
Températures élevées	Très grave	98	57,65%	72	42,35%
	Grave	142	50,71%	138	49,29%
	Peu grave	28	40,58%	41	59,42%
Réduction fréquente des pâturages	Très grave	128	55,17%	104	44,83%
	Grave	144	51,80%	134	48,20%
	Peu grave	24	40,00%	36	60,00%
Réduction des eaux de circulation	Très grave	122	54,22%	103	45,78%
	Severus	132	51,97%	122	48,03%

	Peu grave	43	46, 74%	49	53, 26%
Erosion	Très grave	84	59, 57%	57	40, 43%
	Grave	118	48, 16%	127	51, 84%
	Peu grave	91	51, 41%	86	48, 59%
Aveuglement	Très grave	71	62, 83%	42	37, 17%
	Grave	134	48, 38%	143	51, 62%
	Peu grave	91	51, 41%	86	48, 59%

Annexe4.6.6: Actions protective de l'environnement

Questions	Réponses	Interviewées			
		Masculin		Féminin	
		Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Pensez-vous qu'il y ait une prise de conscience suffisante sur les risques des changements climatiques	Oui	242	54,02%	206	45,98%
	Non	57	45,60%	68	54,40%
Vous engagez-vous dans les activités de conservation de l'environnement	Oui	249	56,59%	191	43,41%
	Non	50	38,46%	80	61,54%
Si oui, lesquelles?					
Reboisement	Oui	232	59,03%	161	40,97%
	Non	22	40,74%	32	59,26%
Restauration des terres	Oui	199	56,70%	152	43,30%
	Non	55	57,29%	41	42,71%
Désensablement	Oui	120	60,30%	79	39,70%
	Non	134	54,03%	114	45,97%
Destructions des plantes envahissantes	Oui	83	65,87%	43	34,13%
	Non	171	53,27%	150	46,73%
Traitement des Koris	Oui	51	58,62%	36	41,38%
	Non	203	56,39%	157	43,61%
Fixations des dunes	Oui	80	52,63%	72	47,37%
	Non	174	58,98%	121	41,02%
Autres	Oui	8	61,54%	5	38,46%
	Non	246	56,68%	188	43,32%

Annexe 4.6.7: Stratégies d'adaptation face aux changements climatiques

Questions	Réponses	Interviewées			
		Masculin		Féminin	
		Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Réduction du nombre de repas	Oui	236	53,03%	209	46,97%
	Non	70	50,00%	70	50,00%
Consommation de feuilles sauvages	Oui	264	51,97%	244	48,03%
	Non	42	54,55%	35	45,45%
Collecte et vente de feuilles, de fruits, de racines sauvages	Oui	138	51,30%	131	48,70%
	Non	168	53,16%	148	46,84%
Vente d'actifs de ménages	Oui	201	50,63%	196	49,37%
	Non	105	55,85%	83	44,15%
Solliciter le soutien des parents et des amis	Oui	136	56,90%	103	43,10%
	Non	170	49,13%	176	50,87%
Solliciter l'aide alimentaire	Oui	195	50,78%	189	49,22%
	Non	111	55,22%	90	44,78%
Solliciter un prêt	Oui	156	53,24%	137	46,76%
	Non	150	51,37%	142	48,63%
Transhumance	Oui	9	47,37%	10	52,63%
	Non	228	49,67%	231	50,33%
Autres	Oui	11	64,71%	6	35,29%
	Non	295	52,03%	272	47,97%

Annexe 4.6.8: Besoins d'adaptation des productrices aux changements climatiques

Questions	Réponses	Interviewées			
		Masculin		Féminin	
		Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Améliorer l'accès aux prêts à faible intérêt	Oui	198	47, 48%	219	52, 52%
	Non	106	63, 47%	61	36, 53%
Améliorer l'accès à l'éducation, le soutien technique	Oui	232	53, 21%	204	46, 79%
	Non	72	48, 65%	76	51, 35%
Améliorer l'accès à l'eau et les ressources fondamentales	Oui	177	52, 68%	159	47, 32%
	Non	127	51, 21%	121	48, 79%
Améliorer l'accès aux techniques agricoles	Oui	237	52, 78%	212	47, 22%
	Non	67	49, 63%	68	50, 37%
Améliorer la participation des femmes aux mécanismes décisionnels	Oui	105	45, 06%	128	54, 94%
	Non	199	56, 70%	152	43, 30%
Sélection des races résistantes	Oui	141	57, 32%	105	42, 68%
	Non	163	48, 22%	175	51, 78%
Les semis des pâturages	Oui	159	55, 21%	129	44, 79%
	Non	145	48, 99%	151	51, 01%
Constitution de stocks alimentaires communaux	Oui	221	53, 38%	193	46, 62%
	Non	83	48, 82%	87	51, 18%
Pour renforcer les programmes de filets sociaux	Oui	142	52, 40%	129	47, 60%
	Non	161	51, 60%	151	48, 40%
Varier les activités génératrices de revenus	Oui	193	52, 59%	174	47, 41%
	Non	111	51, 15%	106	48, 85%
Promotions des énergies renouvelables	Oui	138	54, 98%	113	45, 02%
	Non	166	49, 85%	167	50, 15%
Traitement des bassins versants	Oui	36	53, 73%	31	46, 27%
	Non	208	49, 29%	214	50, 71%
Autres	Oui	3	50, 00%	3	50, 00%
	Non	301	52, 08%	277	47, 92%

Annexe 4.7 : Nombre d'heure de travail par jour pour les femmes

Nombre d'heure de labeur par jour pour les Femmes	Interviewées	
	Fréquence	Pourcentage
0	2	0, 67%
1	2	0, 67%
2	6	2, 01%
3	4	1, 34%
4	51	17, 06%
5	56	18, 73%
6	50	16, 72%
7	35	11, 71%
8	50	16, 72%
9	18	6, 02%
10	8	2, 68%
11	3	1, 00%
12	6	2, 01%
No determined	8	2, 68%
Total	299	100, 00%

Annexe 4.8 : Les raisons de l'inaccessibilité des femmes aux services et aux intrants agricoles

Questions	Réponses	Interviewées			
		Hommes	Pourcentage	Femmes	Pourcentage
Culture	Oui	189	45, 22%	229	54, 78%
	Non	94	62, 25%	57	37, 75%
Religion	Oui	210	46, 46%	242	53, 54%
	Non	85	72, 65%	32	27, 35%
Manque de confiance en les femmes	Oui	13	32, 50%	27	67, 50%
	Non	270	51, 04%	259	48, 96%
Autres à spécifier	Oui	1	100, 00%	0	0, 00%
	Non	129	51, 81%	120	48, 19%

